



1889 - 1982

LÉOPOLD DÉMÉTRIUS BISSOL 1889-1982



1901 : adhère aux idées du socialisme

1919 : membre fondateur du groupe " Jean JAURES"

**1937 à 1940 et 1945 à 1949 : Conseiller général de
Fort-de-France**

**1945 à 1957 : Conseiller municipal de Fort-de-France
adjoint au maire**

Base de données : Assemblée Nationale

1945 à 1958 : Député de la deuxième circonscription Martinique

1951 : Témoin de moralité dans l'Affaire des "16 de Basse-Pointe"

1953 : Conseiller Municipal et 1955 Conseiller Général du Vauclin

1968 : Président d'honneur du Parti Communiste Martiniquais

Léopold Démétrius BISSOL est né au Robert le 8 Octobre 1889. Sa mère, ouvrière agricole sur une habitation agricole au Robert, eut cinq enfants (Léopold et 4 filles).

Léopold connut donc la vie difficile des familles ouvrières de la campagne Martiniquaise. Sa mère fit de grands sacrifices pour l'envoyer à l'école primaire. Élève studieux et appliqué, Léopold finira toujours parmi les premiers de sa classe. Le jeune Léopold BISSOL après des études primaires, commence son apprentissage du métier d'ébéniste. Il demeure salarié quelques années avant de s'installer à son compte.

Léopold BISSOL est très vite séduit par les idées propagées par Joseph LAGROSILLIERE, pionnier du socialisme en Martinique. Il décide de s'engager auprès de LAGROSILLIERE, comme militant socialiste. Mais en 1919, il est déçu par le pacte de Sainte-Marie entre Joseph LAGROSILLIERE et Fernand CLERC, l'un des békés les plus riches en Martinique au début du siècle. Homme de conviction, Léopold BISSOL refuse de cautionner ce qu'il considère comme une trahison vis-à-vis de la classe ouvrière.

Le 19 décembre 1919, il fonde avec Jules MONNEROT, Juvénal LINVAL et Joseph DEL le groupe « *Jean Jaurès* » qui plus tard sera à l'origine du mouvement communiste en Martinique.

Il explique aux ouvriers agricoles et du bâtiment la nécessité de l'organisation des travailleurs pour mieux lutter contre leurs conditions précaires.

En 1936, il est élu conseiller général à Fort-de-France et en 1945 conseiller municipal de la capitale. Il prendra une part active auprès de Victor LAMON à la création du syndicat ouvrier la « *CGT-Martinique* ». Durant la Seconde Guerre mondiale, BISSOL participe au soulèvement qui conduit au départ de l'amiral ROBERT, en juin 1943.

Le 4 novembre 1945, BISSOL est élu député de la deuxième circonscription et occupe cette fonction jusqu'en 1958. Au Parlement, il sera avec Aimé CESAIRE, Gaston MONNERVILLE et Raymond VERGES l'un des défenseurs et signataires de la *loi du 19 mars 1946* qui transformera la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion en *départements français d'outre-mer*.

Au sein de son parti, il sera secrétaire-général de la fédération communiste de la Martinique et directeur du journal « *Justice* ». En septembre 1957, il est avec René MENIL, Georges GRATIANT et Victor LAMON l'un des fondateurs du Parti Communiste Martiniquais. Membre du Comité central du PCM, il devient, en 1968, son Président d'honneur.

Léopold Démétrius BISSOL, malade, s'éteint le 10 septembre 1982.

- Léopold BISSOL- Décédé -10 septembre 1982 Mano Radio Caraïbes
- Léopold D BISSOL Sa vie, son combat - Parti Communiste Martiniquais Editions 1983

LA PÉRIODE POST ABOLITIONNISTE : Le rôle joué, à cette époque, par Joseph LAGROSILLIERE. Parution du journal : Le Proletaire.



Joseph Marie Samuel LAGROSILLIERE est né le **2 novembre 1872** à Sainte-Marie (Martinique) et mort le **6 janvier 1950** à Paris (XV^{ème} arrondissement). Il appartenait à une famille créole de propriétaires, relativement fortunée.

Après avoir accompli ses études secondaires aux Antilles, il suivit à partir de **1894**, les cours de l'école coloniale et de la Faculté de droit de Paris. Licencié en droit, il s'inscrivit aux barreaux de Paris et de Tunis avant de regagner la Martinique où il continua l'exercice de sa profession d'avocat, devint bâtonnier de l'Ordre de Fort-de-France, tout en exploitant comme agriculteur et comme commerçant les plantations familiales.

Journal anticlérical : LE PROLETAIRE



Au cours de ses études à Paris, LAGROSILLIERE adhéra en **1896** au Groupe des étudiants collectivistes, fonda en **1897** le groupe des Antilles socialistes : il entra ainsi dans le mouvement socialiste qu'il devait servir avec

Gymnase-Japy en 1899 Paris XI^{ème}

quelques éclipses. Au premier congrès général des organisations socialistes françaises de la salle Japy à Paris XI^{ème} (**1899**) il représenta trois groupes de la Guadeloupe adhérents du POF (Parti ouvrier français) : *le syndicat des ouvriers du Canal et de Sainte Anne*, et *le groupe socialiste du Gosier*. En 1901, il crée *la fédération socialiste de la Martinique*, appuyée par le journal *Le Proletaire*. Militant parallèlement dans la *Libre Pensée*, il combattit le cléricisme dont il dénonça à plusieurs reprises l'action

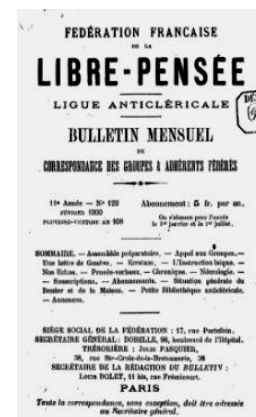
aux Antilles dans l'Humanité.

Il est candidat aux élections législatives de **1902** qui sont interrompues par l'éruption de la montagne Pelée, provoquant la destruction de la ville de Saint-Pierre, catastrophe au cours de laquelle LAGROSILLIERE perd une partie de ses proches et sa femme, ce qui provoqua son exil à Saint-Pierre et Miquelon.

C'est dans cette terre lointaine qu'il alla s'installer en qualité d'avocat et continua sa double action militante. C'est de cette terre d'accueil qu'en **mai 1905**, il salua par un télégramme l'unité socialiste réalisée en France. *Il représenta la fédération de la Martinique aux congrès nationaux de Chalon sur Saône (octobre 1905) et de Saint-Quentin (1911).*

« Joseph Marie Samuel LAGROSILLIERE » Maitron **Justinien RAYMOND** Professeur d'histoire, historien du socialisme

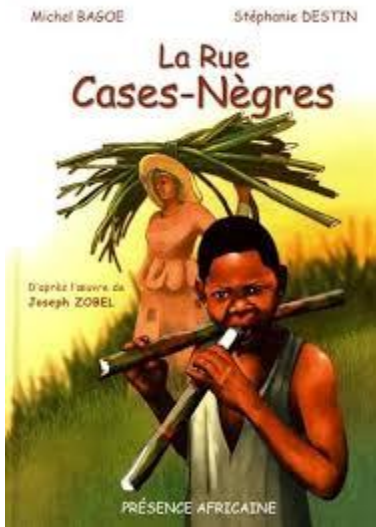
<http://une-autre-histoire.org/joseph-lagrosilliere-biographie/>



RAPPELS HISTORIQUES :

+ LA GRÈVE DE 1900 : LES CONDITIONS DE TRAVAIL ; le BOOM DES USINES CENTRALES

Les conditions de travail relèvent de la surexploitation, ce qui a contribué à renforcer l'idée que le travail de la canne était quelque chose de maudit.



La littérature (Joseph ZOBEL, Raphaël CONFIAnt) évoque la « *maudition de la canne. Maudition de la coupe sans jamais s'arrêter pour interroger le ciel ou entrevisager un compagnon de misère. Maudition de la sueur, de la chaleur, des fourmis rouges, de la gratelle, de l'engourdi qui s'appesantit sur vos épaules. Maudition de père en fils à laquelle n'échappent que de rares bougres nés coiffés* »



Raphaël CONFIAnt "Commandeur du sucre"

-- Pourtant la canne a fait la richesse de la colonie pendant des siècles --

Après l'abolition, face au manque de numéraire, les contrats de travail avaient été signés sur le mode de l'association ou sur le mode du salariat. Le salaire avait été fixé à 1 franc la tâche. On peut définir la tâche comme la quantité de travail à fournir par jour. Mais la tâche peut varier d'une habitation à l'autre en fonction des évaluations de superficie : 300 pieds de canne à couper un jour, 500 pieds un autre jour : 20 piles à aligner sur une habitation, 25 piles ailleurs. C'est la raison pour laquelle la fixation de la tâche était un point de revendication capital lors de la grève.



Outre le maigre salaire, l'ouvrier pouvait perdre sa journée de travail à la moindre malfaçon : le système du « piquant » permettait au patron d'opérer une retenue de salaire chaque fois que la longueur réglementaire du bout de canne n'était pas respectée. Autre motif de mécontentement pour les ouvriers, c'est le paiement du salaire sous forme de bon « caïdon », monnaie frappée par

l'habitation, faute d'espèces sonnantes, et qui n'avait cours que dans la boutique de l'habitation, approvisionnée par le béké. Seul maître sur ses terres, ce dernier exerçait une sorte de monopole sur les prix ; avec la coutume du carnet de crédit à la boutique. Il arrivait qu'après avoir sa paye le samedi, l'ouvrier se trouvait à devoir de l'argent encore au béké.

-- C'était un cycle infernal où exploitation et endettement laissaient peu de perspectives d'émancipation aux travailleurs de la canne --



« Caïdon ». Coll. MDAP

Marie-Hélène LEOTIN « MARTINIQUE : La grève de février 1900 » APAL PRODUCTION

Après les difficultés de la période post-abolitionniste, les affaires reprennent de plus belle pour les propriétaires d'habitation et les capitalistes usiniers, sous le Gouvernement de 1853-1856 de l'amiral Louis Henri de GUEYDON. Il faut dire que la période de transition avait été pensée bien avant l'abolition, en matière d'organisation financière et bancaire. La question de l'indemnité due aux planteurs pour « **perte de leur outil de production** » et la question de la garantie du travail après l'abolition vont de pair.



Février 1900 en Martinique : La première grève générale



Richesse et opulence pour une infime minorité, d'un côté ; misère pour le plus grand nombre, de l'autre ; alors que la Martinique était en proie à la crise. Tous les ingrédients d'une explosion sociale se trouvaient réunis. La première grande grève des travailleurs de la canne qui alimentait la première industrie du pays, fut durement réprimée au François. 10 grévistes furent tués.

En février 1900, les travailleurs de la canne se voyaient contraints de supporter tout le poids de la crise sucrière

Archives Territoriales de Martinique – ARCHIVES FA

« Dans une Martinique en proie à la crise, richesse et opulence pour une infime minorité, misère, souvent atroce, pour le plus grand nombre. Arrogance et mépris d'un côté qui se traduisait par des brimades, des vexations. De l'autre, une résignation et une soumission apparentes. Mais tous les ingrédients se trouvaient réunis (...) » Elle se produira en février 1900.

Armand Nicolas Histoire de la Martinique 1848-1939 tome 2 L'Harmattan

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS :

Manman la grev baré mwen ! Misié Michel pa lé bay dé fran !

Jozèf lèvé



Gilbert GRATIANT 1895-1985

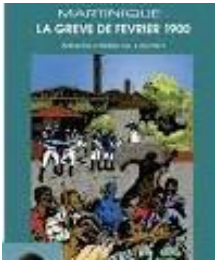
- Jozèf mi en chapo misyé fini poté
I ké fè'w filozozof los ou desann dan bouk...
- "Mesi madamn'
- Jozef mi ti lajan pas ou travay ba mwen.
(ou a viré rann li dan boutik lizin lan)
- "Mèsi mèt mwen !"
- Jozèf ni lélèksion dimanch pou dépité.
Tafya mwen bon, mi an bèl goud ; neg engra...
- "Mesi misyé :"
- Jozèf sé en lakèt mwen fè pou lavyèj.
Montré ou bon Krétyen man ké tiré'w lanfè.
- "Mèsi Monpè"

Jozèf ! Josèf !
Kitan ou ké lèvé ?
Lacharité sa bon pou chyen !
Jozèf ! Josèf !

Pa sé ni pyès chan kann,
Pa sé ni pyès loto,
Pa sé ni pyès madamn,
Pa sé ni pyès Monpè,

Si pa té ni Jozèf !

Janvier 1900 : Des braises à l'embrassement



Le premier acte de la grève historique se déroule dans la région de Sainte-Marie dès le début du mois de janvier 1900. Le mouvement se déploie sur les habitations du Lorrain puis de Basse-Pointe. Les ouvriers refusent de reprendre le travail. Ils demandent que la tâche soit payée 2 francs. Cette revendication est diversement accueillie sur les différentes habitations, mais dans leur majorité, le refus des propriétaires terriens est catégorique. Les braises de la colère prennent de plus en plus. Le lundi 5 février 1900, elle est là. Elle se manifeste sous la forme d'une « *grève marchante* ». Les grévistes décident de parcourir les habitations les plus éloignées et tentent de ramener à leur cause le plus grand nombre d'ouvriers agricoles. Une bande s'est formée. Ils sont plus de 400 dans l'après-midi. Quelques incidents se produisent devant l'usine du Lorrain où ils sont accueillis par des gendarmes. 12 ouvriers agricoles sont déjà arrêtés. Les jours suivants, la grève s'étend sans faits notables. Progressivement, toutes les habitations et une partie des usines de la côte Est sont touchées. Le 7 février, des bruits persistants font état de la formation d'une bande armée au Morne-des-Esses, particulièrement agressive. Le gouverneur décide de recourir au renfort des troupes, à savoir 200 hommes de l'infanterie de marine et de gendarmes. Les arrestations se multiplient. Mais le mouvement ne perd pas pour autant de son ampleur. Loin de là, il s'est généralisé dans presque toute l'île. Les grévistes de Sainte-Marie décident d'entamer les premières démarches pour une conciliation. Peine perdue. Aucune réponse des patrons.

La tuerie du 8 février

Le 8 février, la grève s'étend. Une marche est organisée vers Macouba. De leur côté, les grévistes du Robert font mouvement vers l'usine du Galion à Trinité, d'autres se dirigent vers l'usine du François. C'est devant cette usine que le drame va se produire. Les gendarmes postés aux alentours de l'usine tirent sans sommation sur les grévistes rassemblés devant l'unité de production.

10 grévistes tombent sous les balles, 12 autres sont gravement atteints. Cette répression sanglante ne va pas pour autant freiner les ouvriers agricoles dans leur détermination de faire entendre leurs revendications. La grève menace de s'étendre vers le Sud.

Le 10 février :

Patrons de Sainte-Marie et représentants des ouvriers se rencontrent enfin pour une négociation. **« Le maire de la commune, Eugène Agricole, ami du sénateur Amédée Knight, écrit Armand NICOLAS, appelle les travailleurs au calme et à la modération. Les patrons affirment qu'ils ne peuvent donner 2 francs et s'arrêtent à 1,25 francs. Mais il n'y a pas d'accord sur la fixation de la tâche. Pendant qu'on négocie à Sainte-Marie, ajoute Armand Nicolas, dans le Sud, à Rivière-Salée, le climat se détériore (...). À Sainte-Marie, la négociation aboutira le 13 février à un arbitrage (...). Ce même jour, la grève marchante touche Fort-de-France dont les habitations fournissent l'usine de Dillon. »**

À Rivière-Salée, les grévistes apprennent qu'un accord est intervenu à Sainte-Marie, mais ils ne s'estiment pas satisfaits. Des accords à l'épreuve de l'unité. La grève s'étend à l'usine de Trois-Rivières à Sainte-Luce. Les patrons dans le Sud sentent que la tension monte inexorablement.

Le 15 février, un accord est enfin trouvé. Un accord bien plus avantageux que pour ceux du Nord.

Dans son étude sur « *Les origines du mouvement ouvrier à la Martinique de 1870 à la grève de 1900* » Jacques ADELAÏDE MERLANDE fait l'analyse suivante : **« Le fait qu'il y ait deux accords alors que les revendications de Sainte-Marie ne différaient pas sensiblement de celles des grévistes de Rivière-Salée est éloquent : les salariés de Rivière-Salée n'ont pas pensé à en faire bénéficier l'ensemble de leurs camarades. Cette division permit au patronat d'appliquer partout ailleurs qu'à Rivière-Salée le moins favorable des accords, voire de n'en point appliquer du tout. On pourrait dire, ajoute Jacques-ADELAÏDE MERLANDE, que les ouvriers agricoles ont eu davantage l'instinct que la conscience de l'unité de leurs intérêts, caractéristique due à l'absence complète d'organisation même si par la force des choses, des « meneurs » se sont dégagés de la foule anonyme ».**

La reprise du travail fut lente et difficile, surtout dans le Nord.

Le 21 février, toutes les usines fonctionnaient.

Le 14 février 1900 : La déclaration du Comité général du Parti socialiste français

Dans sa séance du 14 février, le Comité général du Parti socialiste français, organe constitué en décembre précédent au congrès de la salle Japy pour faire avancer les diverses organisations socialistes vers l'unité, avait publié la déclaration suivante : « *Le Comité général du Parti socialiste français affirme la sympathie qui l'unit aux travailleurs de partout sans distinction de sexe, de race ou de couleur. Il déclare se solidariser avec les victimes ouvrières de la Martinique et dénonce à l'indignation publique les nouveaux crimes de la bourgeoisie capitaliste et du militarisme.* »

À l'opposé des affirmations de la droite, les socialistes estimaient que la grève se caractérisait par le calme et la modération des ouvriers agricoles. Malgré les tentatives des propriétaires de l'usine et de la plantation pour les pousser à bout et, par conséquent, justifier l'action répressive qui eut lieu au François, le mouvement des ouvriers s'était caractérisé par « *la modération et le calme* ».

À la Chambre, les socialistes partageaient l'opinion de Gaston GERVILLE-REACHE, le député mulâtre de Guadeloupe, qui ne croyait pas que les incendies avaient été allumés par les grévistes mais plutôt par les « *criminels* » qui voulaient que l'armée intervînt. Mais celui-ci ne gagna guère d'autres soutiens et durant son mandat de député, la police parisienne garda un dossier à son sujet.

Christopher CHURCH *Martinique, agitation ouvrière et politique métropolitaine au tournant du siècle*

Le Mouvement Social 2014/3 N°248

Quelle est l'action du Groupe Socialiste des Antilles à Paris ?

En février 1900, Joseph LAGROSILLIERE (1872-1950) est à Paris. Animateur du Groupe Socialiste des Antilles. Sa carrière politique en Martinique n'a pas encore commencé. Il multiplie déclarations et communications dans la presse en France.

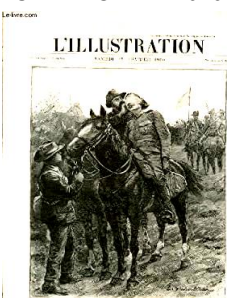
La grève de 1900 est relatée dans la presse française. On a parlé de « Fourmies "colonial" » en souvenir du 1^{er} mai 1891, dans cette petite ville textile du Nord de la France, où la troupe a tiré sur une manifestation pacifique de grévistes, faisant 9 morts et 35 blessés. Le journal « L'Illustration » du 17 février 1900 consacre à la grève une page entière avec trois photos (habitation du directeur de l'usine du François, intérieur de l'usine, vue générale de l'usine du François) et un article intitulé : « *Les troubles de la Martinique* »

La presse "*L'Illustration*" du 17 Février 1900 titre « Les troubles de la Martinique »

L'ILLUSTRATION JOURNAL

Osman DUQUESNAY Denis GUIBERT

UNIVERSEL N°2973



« Des événements douloureux viennent de se produire à la Martinique. Ceux qui connaissent notre colonie, et particulièrement les deux députés de l'Île, MM Osman DUQUESNAY et Denis GUIBERT n'en ont été qu'à demi surpris. Ils savaient qu'une agitation se préparait, que des désordres graves étaient à redouter et malheureusement, ils s'étaient efforcés en vain d'attirer l'attention du ministre des Colonies. [...]



1846-1923



1843-1914

Nota Bene : Albert DECRAIS est ministre des Colonies du 22 juin 1899 au 7 juin 1902

« Les émeutiers étaient précisément presque tous des travailleurs agricoles employés dans les propriétés qui livrent leur récolte à l'usine du François. [...]

« Le lendemain, les émeutiers quittaient le François et brûlaient les plantations de cannes des environs à Grandfond, Vapeur, Boumaire, (sic), etc. [...]

Il faut noter que jamais l'article de « *L'Illustration* » n'emploie le terme de "grévistes" », s'obstinant à utiliser celui d'émeutiers. Le journal place d'emblée les ouvriers en grève dans le registre des hors la loi. Photos et articles parlent

essentiellement des événements du François, car c'est à ce moment que la grève a eu une répercussion internationale. Tout en étant au courant de la version du maire et du commissaire de police, le journal reprend la version des autorités militaires, parlant d'une usine envahie, de pillage, de soldats attaqués, alors que les grévistes n'ont pas eu le temps de s'approcher de l'usine.

Marie Hélène LEOTIN *MARTINIQUE : La grève de février 1900* APAL PRODUCTION

Albert DECRAIS



1838- 1915

« La vérité est que ... le grand drame historique de l'Afrique a moins été sa mise en contact trop tardive avec le reste du monde, que la manière dont ce contact a été opéré ; que c'est au moment où l'Europe est tombée entre les mains des financiers et des capitaines d'industrie les plus dénués de scrupules que l'Europe s'est « propagée » que notre malchance a voulu que ce soit cette Europe-là que nous ayons rencontrée sur notre route et que l'Europe est comptable devant la communauté humaine du plus haut cas de cadavres de l'Histoire... »

Aimé CESAIRE *Discours sur le colonialisme*

Déclaration du Groupe Socialiste des Antilles à Paris

“ Un crime militaire à la Martinique”



Le Groupe Socialiste des Antilles résidant à Paris et qui relie le prolétariat des Antilles au Parti Socialiste Français a été douloureusement ému par la nouvelle des tragiques événements de la Martinique. Parce que des travailleurs ont demandé une augmentation de salaire dans le même temps qu'on leur imposait une augmentation des tâches, le signal du massacre a été donné contre ces hommes.

C'est le crime odieux d'une fraction du patronat contre une fraction du prolétariat et c'est un des plus insolents défis d'une classe qu'ait eu à enregistrer l'histoire de France.

Sur la vieille terre française des Antilles, l'armée de guerre civile a imprimé une horrible tache sanglante que rien ne pourra laver. Et elle a, d'un seul coup, dans un éclair rapide, monté à toute une population la pleine laideur du militarisme, la lâcheté féroce des chefs et la déchéance morale des subordonnés.

Et maintenant, nous savons plus que jamais quel devoir nous incombe. Aujourd'hui dans sa folie atroce, le patronat fait pénétrer dans la tête du prolétariat, par le fer et par le feu, l'idée nécessaire de la lutte de classes, nous ne faillirons pas à l'œuvre d'organisation socialiste de la Martinique et, le triomphe de la pensée socialiste sera, là-bas, la revanche du prolétariat.

Cependant nous nous tournons vers nos camarades des innombrables groupes socialistes de la Métropole, nous leur présentons les blessures des massacrés, les cadavres des victimes ; nous leur offrons les larmes des familles, le deuil de tout un peuple. Nous leur demandons, s'ils ne reconnaissent pas à ces marques l'œuvre partout la même de la réaction capitaliste et nous leur disons : Aidez-nous, car nos martyrs unissent définitivement le prolétariat colonial au prolétariat de France dans la fraternité socialiste.

Signé : pour le Groupe des Etudiants Socialistes des Antilles
Joseph LAGROSILLIERE, Robert BRINTON, V.CALONNE,

René AROT (pseudonyme martiniquais de Jules MONNEROT), T NELSON.

Camille DARSIERES « Joseph LAGROSILLIERE Socialiste colonial » tome 1 Editions Désormeaux mai 1996

Octobre 1900 : Les premiers syndicats agricoles

Les premiers syndicats agricoles apparaissent après la grève.

Le 8 octobre 1900, c'est la création du premier syndicat agricole dit « du Lorrain ». Le 21 octobre, c'est l'assemblée générale constitutive du syndicat agricole de Trinité. Le 28 octobre, c'est la constitution du syndicat agricole de Basse-Pointe. Tous ces syndicats sont créés dans le nord-atlantique où le Parti Républicain exerce une grande influence sur les ouvriers.

En 1901, la première bourse du travail est créée à Saint-Pierre. La même année, en mars, c'est la parution du journal « LE PROLETAIRE » qui se présente comme l'organe du parti ouvrier. Le journal affiche ses ambitions : **« Nous répudions la guerre des races pour nous consacrer uniquement à la lutte des classes... C'est la lutte des classes que nous préparons ; elle n'admet naturellement ni concession, ni compromission »**. En fait, « LE PROLETAIRE » est le journal de Joseph LAGROSILLIERE, fondateur du mouvement socialiste en Martinique. [...] LAGROSILLIERE va commencer ses premières joutes politiques à la suite de la grève de 1900. En Guadeloupe, c'est déjà le cas pour Henri LEGITIMUS, promoteur du mouvement politique et associatif socialiste.

Marie Hélène LEOTIN MARTINIQUE : La grève de février 1900 APAL PRODUCTION

AU CAMARADE « **BISSOL** » de Laure ETILE-MAUVOIS*

*Tu vas et reviens
A tout petit pas
Arpentant régulièrement
Les quelques mètres de ton balcon
21 heures, 22 peut-être
La tournée se termine.
6 camarades - bâchée - micro
Dernier quartier ce soir,
L'Ermitage
Tout près de chez toi, BISSOL
Tu sors, tends l'oreille
Et marche à petit-pas
Gabriel parle -
10 minutes, pas plus
Et tu marches
Tout doucement.
« La relève, ma relève
Elle est là
Sous ma fenêtre ».
Des communistes parlent aux travailleurs
20 minutes, 30 et plus
Inlassablement
Tu arpentés ton balcon,
Écoutes.
Et nous intimidés
Presque gênés de troubler
Cette tranquillité de quartier
Nous, 6 communistes
Reprenons notre assurance
Et crions avec force
L'espoir
Aux habitants du quartier
Et à toi
Camarade BISSOL
Qui ce soir là,
Du haut de tes 92 ans
En marchant si tranquillement,
Tout ce temps, sur ton balcon
A rajeuni en six communistes
La foi révolutionnaire.*

Extrait de la brochure du PCM
(Janvier 1983)

*Laure ETILE-MAUVOIS est la fille de Georges Eleuthère MAUVOIS, d'Yvette GUITTAUD-MAUVOIS et la sœur de Georges Bernard MAUVOIS, surnommé Ti-Jo

✚ Comment, Léopold Démétrius BISSOL, qui durant 63 ans a fait l'histoire de son pays, entra aujourd'hui dans l'Histoire

1901 : Le jeune ouvrier adhère au socialisme

Très tôt, le jeune ouvrier ébéniste Léopold BISSOL, à partir de 1901, adhéra aux idées du socialisme que le jeune avocat Joseph LAGROSILLIERE avaient semées avec ardeur dans les mornes, sur les habitations où travaille un prolétariat misérable et féroce exploité par les békés. Action menée aussi dans les bourgs, sur les chantiers où aucune loi ne protège l'ouvrier.

« *Face aux forces de la bourgeoisie ; Ouvriers, organisez vos syndicats, adhérez au Parti ouvrier pour mener LA GUERRE DE CLASSE CONTRE L'ORDRE CAPITALISTE et participer à L'ŒUVRE INTERNACIONALISTE DE REVOLUTION SOCIALE* », écrit « LE PROLETAIRE » organe hebdomadaire, créé à Saint-Pierre, du Parti Socialiste à la Martinique.

Le prolétariat a entendu cet appel. Il fera, dès 1910, de LAGROSILLIERE son député. Léopold BISSOL a, lui aussi, répondu "présent". La guerre impérialiste de 1914-1918 le confirmera encore dans sa volonté de se jeter dans la bataille de la classe ouvrière.

La Première Guerre mondiale bouleverse la vie des hommes et des sociétés sur tous les continents.

La Martinique, colonie française d'Amérique prend part à ce conflit. Guerre mondiale, guerre totale, la population est directement concernée et l'économie mobilisée. Ces années terribles sont sources de difficultés sociales et économiques. Elles permettent, aussi, aux consciences martiniquaises d'entamer une réflexion sur leur rapport à la métropole et de poser, de manière plus forte, des revendications relayées par les hommes politiques.

Des poilus martiniquais de 1914-1918



Parti Communiste Martiniquais Léopold D BISSOL. Sa vie, son combat Société d'imprimerie Martiniquaise 1983
Archives départementales de la Martinique La Martinique dans la Première Guerre mondiale 25 août 2021

Les békés étaient donc tranquilles. L'entrée en guerre de la France, après les crises successives du sucre, leur donnait l'occasion de s'atteler à la fabrication du rhum qui connaîtra un effort sans précédent durant ce conflit. En effet, cette première guerre qui frappait toute l'Europe, était particulièrement meurtrière. Il fallait du tafia pour remonter le moral des poilus qui croupissaient dans les tranchées de Verdun ou sur le chemin des Dames.

Jules MONNEROT 1874-1942 Au niveau politique, «*Le bout de chemin avec l'usine*» décrété par Joseph LAGROSILLIERE provoqua, en 1919, une scission qui affaiblira la Fédération socialiste. Cette initiative avait été sévèrement condamnée par Jules MONNEROT qui prendra ses distances pour fonder le groupe Jean JAURES d'où naîtra le Parti Communiste Martiniquais.



A partir de cette époque, il y aura un important bouillonnement intellectuel qui verra apparaître nombre de groupuscules formés par les étudiants martiniquais de France, autour des idées du marxisme. Parmi eux, quelques noms ont marqué de leurs empreintes cette période qui s'annonçait, en s'illustrant par l'éclosion de l'idéologie politique à la Martinique : René MENIL, Etienne LERO, Georges GRATIANT, Victor LAMON, André ALIKER... etc

Siméon SALPETRIER *La FRANCE et ses DOM La grande imposture* Editions Désormeaux

« *Rien d'étonnant, par conséquent, si au lendemain de la Première Guerre mondiale, qui avait mis en sommeil la vie politique, le problème du statut de la Martinique resurgira avec plus de force* ».

Armand NICOLAS *Histoire de la Martinique de 1848 à 1939* tome 2 L'Harmattan 2005

« *La puissance de vie qui est dans le socialisme emporte toutes les ombres des destinées individuelles... Si grande soit la perte faite par nous, quelque douleur que nous ressentions à la mesurer, c'est une invincible espérance qui vit en nous et notre allégresse se rit de la mort, car la route est bordée de tombeaux, mais elle mène à la Justice...* »

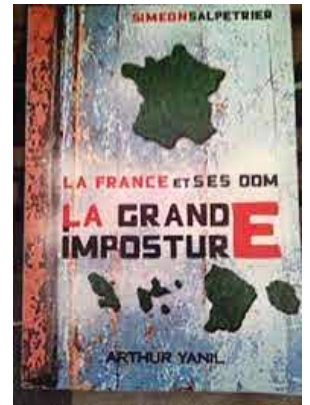
Jean JAURES Aux obsèques de Francis de PRESSENCE 22 janvier 1914

✓ L'alliance avec Fernand CLERC : L'erreur politique de Joseph LAGROSILLIERE

LA GRANDE IMPOSTURE

LAGROSILLIERE, fondateur de la Fédération du Parti Socialiste, avait donné un sens en Martinique à la lutte des classes. Il avait fait œuvre d'éducation et montré aux ouvriers la force qui était la leur et le rôle qu'ils pouvaient jouer dans la quête d'une société plus juste plus juste, plus égalitaire. Il avait fait naître et répandu l'espérance d'une justice sociale, d'une reconnaissance officielle du prolétariat martiniquais associé à celui de France dans une offensive commune pour son émancipation.

Cette structure avait joué un rôle prépondérant dans la création et l'extension des syndicats en Martinique. Elle avait inspiré le parti communiste martiniquais (PCM) qui naquit de sa scission depuis le différend survenu entre Joseph LAGROSILLIERE et Jules MONNEROT après la malheureuse déviation du leader socialiste.



Imprimerie Désormeaux

Cette erreur politique monumentale du battant socialiste avait bouleversé la classe des ouvriers. Elle s'était sentie trahie et sa déception fut immense. La confiance était perdue et le Parti Socialiste n'en devait pas s'en remettre. Cette situation avait fait le bonheur du Parti communiste naissant qui s'engouffra dans la brèche pour accepter le vide idéologique que laissaient les socialistes déçus. Depuis cette époque, le PS fonctionna à l'instar du Parti Radical d'avant la seconde guerre. Il était devenu un rassemblement de notables, partageant en commun un patrimoine électoral, sans ciment idéologique, sans volonté d'innovation révolutionnaire ou simplement progressiste. A la fin de la guerre, apparut un LAGROSILLIERE vieilli. On ne l'avait point vu, ni entendu pendant toute cette période de conflit international, huit ans alors qu'il demeurait le président en titre du Conseil Général. Il revint à l'occasion du renouvellement des instances locales pour prôner la création de « l'Union Démocratique et Sociale ». Il présenta un discours programme qui ne souleva aucun enthousiasme. Sa lettre de soutien moral à Henry LEMERY devenu le Ministre de la France d'Outre-mer sous PETAIN quand la Martinique fléchissait sous la coupe de l'Amiral ROBERT, avait définitivement consommé le reste de sympathie et de crédit qu'il pouvait encore avoir à ce moment là.

Celui qui était le père du socialisme en Martinique avait cédé aux chants des sirènes béké en sacrifiant la fidélité aux principes de cette idéologie au profit de l'opportunisme électoral.

Siméon SALPÉTRIÉ *La FRANCE et ses DOM. La grande imposture* p.213 Editions Désormeaux

Nota Bene : Sur le plan organisationnel, PCM a été construit selon les principes de centralisme démocratique. Le congrès du parti est l'organe suprême de prise de décision. Le congrès du parti élit un Comité central et le secrétaire général. Le Plénum du Comité central élit un "Politburo"* et le Secrétariat du Comité central du PCM, qui dirige les activités du parti entre les congrès du parti. Le parti publie l'hebdomadaire *Justice*.

Sources : *Parti communiste martiniquais* ACADEMIC fr-academic.com

***Politburo** : Organe politique suprême formé de membres élus du comité central du Parti communiste et qui assure la direction politique de ce parti dans l'intervalle des réunions du comité central.

« Il faut désormais que les avantages accordés à la classe ouvrière française soient accordés immédiatement aux ouvriers des colonies ».

Déclaration du député communiste **Léopold Démétrius BISSOL**, au 1^{er} préfet de la Martinique Pierre TROUILLE, suite aux décès par balles de trois ouvriers grévistes à la plantation Lajus au Carbet

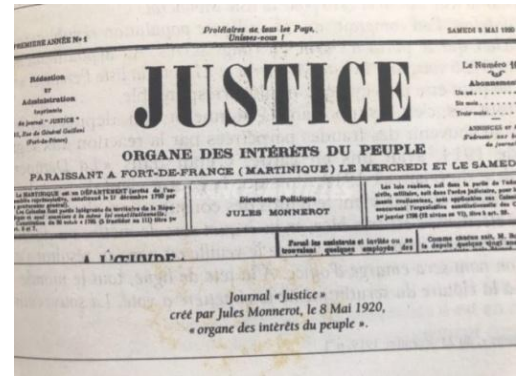
« Léopold BISSOL, homme de réflexion, son engagement constructif a changé la société. Il a livré sa vie pour le bonheur des autres »

Déclaration de **Catherine CONCONNE**, lors de l'inauguration du *Lycée Léopold BISSOL* au Lamentin 20 janvier 2015

• **Décembre 1918 ou 1919 ? : Léopold BISSOL parmi les cinq volontaires qui formèrent le groupe Jean JAURES. Naissance du Parti Communiste et création du journal JUSTICE le 8 mai 1920**

Fondé en mai 1920, par Jules MONNEROT, le doyen de la presse martiniquaise marqua l'émergence sur l'île des partisans du communisme, en rupture avec la stratégie du socialiste Joseph LAGROSILLIERE. Au départ, ils étaient au moins cinq : Jules MONNEROT, Joseph DEL, Juvenal LINVAL, Léopold BISSOL André ALIKER ... Un ex professeur de philosophie devenu avocat, un horloger, un médecin, un ébéniste, un commerçant. Cinq hommes, motivés, regroupés, faisant bloc « *à l'effet de reconstituer le groupe socialiste* » Au moins cinq volontaires aspirant à ériger « à la fois « *un groupe d'études et d'action* » ayant recours « *par la propagande, par des brochures, par des causeries* » et autres voies et moyens pour marquer leur territoire

Journal JUSTICE N°1 (8 mai 1920)



Que voulaient-ils concrètement, eux qui se proclamèrent, en décembre 1919, Groupe Jean-Jaurès ? Armand NICOLAS, dans son *Histoire de la Martinique* (éd. L'Harmattan), a retenu six points revendicatifs :

1. Le refus de la collaboration de classes,
2. La fidélité aux principes du socialisme,
3. L'organisation de la classe ouvrière,
4. Une démocratie prolétarienne,
5. L'assimilation,
6. La solidarité internationale des travailleurs.

Un programme pour signifier leur opposition à Joseph LAGROSILLIERE. Introduceur des idées socialistes à la Martinique, leader incontesté du mouvement socialiste martiniquais, jouissant d'une extraordinaire popularité, LAGROSILLIERE, dit *Lagro*, diagnostiquant à l'issue de la Première Guerre mondiale que « *le monde est à la veille de transformations profondes* », entama, à partir de mai 1919, un cheminement politique placé sous « *l'égide des principes schœlchéristes* » qui devaient, selon lui, également inspirer à la fois :

« *Le prolétariat (...) pour s'élever à la hauteur de la mission historique que ces grands bouleversements lui préparent (...)* », et « *les possédants* » afin d'atteindre « *la largeur de vues, la générosité de sentiments qui leur seront utiles pour s'adapter (...)* »

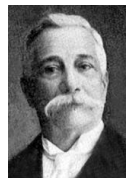
22 juin 1919 ; Le détonateur : Le pacte conclu au "banquet de Sainte-Marie"

Par ces mots, le chef de file des socialistes de l'île dévoilait les bases idéologiques d'une future alliance avec le parti usinier, l'alliance avec « les ennemis irréductibles » (Armand NICOLAS), l'alliance capital travail, déjà en vigueur en Guadeloupe, sous l'impulsion d'une autre sommité socialiste ; Hégéssipe LEGITIMUS. (Député de la Guadeloupe : 1898-1902 - 1906-1914)

Fernand CLERC
Manman LAGROS mi LAGROS.
Papa LAGROS mi LAGROS
Ti frè la LAGROS mi LAGROS
LAGROS ka monté ô sena



Fernand CLERC
1856- 1939
Député de la Martinique
14 décembre 1919
11 mai 1924



Ce « *bout de chemin avec l'usine* », avec Fernand CLERC, puissant usinier, figure de proue des békés « progressistes », Joseph LAGROSILLIERE le conclura le 22 juin 1919 à Sainte-Marie, devant quelque 600 participants, lors d'un banquet au cours duquel, rapportait le journal *l'Aurore*, « *un accord complet ne cessa de régner* ». Avant tout accord électoral conclu, selon *Lagro*, « *dans l'intérêt supérieur de la Martinique, et pour assurer, dans toute la mesure du possible, la paix sociale (...)* », objet jusqu'à nos jours de lectures différentes (en 1967, alors secrétaire général du Parti communiste martiniquais), Armand NICOLAS déclarait que LAGROSILLIERE, en juin 1919, avait franchi « *un nouveau pas dans la voie de la trahison (...)* », le pacte de Sainte-Marie fut-il le véritable détonateur de la dissidence de Jules MONNEROT, jusque-là socialiste fidèle à Joseph LAGROSILLIERE ?

--Le Groupe JEAN-JAURES— (une précision de Camille DARSIERES)

Camille DARSIERES le conteste, d'autant plus qu'il n'est pas convaincu par la date de la création du Groupe JEAN-JAURES : il soutient décembre 1918 plutôt que décembre 1919. Mais quelle que soit la date réelle, l'apparition de JEAN-JAURES insuffla un mouvement d'idées irréversible en terre martiniquaise, celui de la pensée communiste. Une orientation politique qui se concrétisa au moment du congrès de l'Internationale ouvrière à Tours, en décembre 1920. Le Groupe JEAN-JAURES renforça les rangs de la majorité communiste, désormais maître du jeu face à une minorité socialiste. Pour se distinguer des socialistes martiniquais et propager son idéal communiste à la Martinique, le Groupe s'appuya sur son principal outil de propagande : le journal JUSTICE, publié pour la première fois le 8 mai 1920. Cent ans après, l'hebdomadaire JUSTICE est toujours au rendez-vous.

Ronald LAURENCINE FRANCE-ANTILLES 8 mai 2020

• Léopold BISSOL : l'organisateur de la classe ouvrière, le militant communiste

Avec sa ténacité, simplement, naturellement, Léopold BISSOL prend son bâton de pèlerin. Il est là avec les métallos, avec les ouvriers du bâtiment, avec les dockers, donnant l'exemple en acceptant des responsabilités dans leurs syndicats, se désignant ainsi aux coups du patronat.

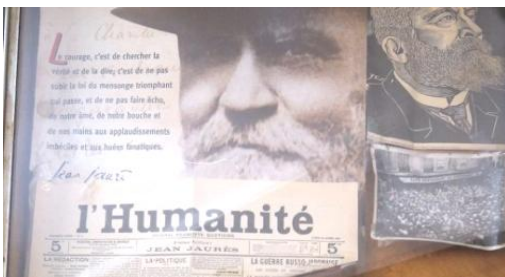
Infatigable, il explique, il convainc. Avec MONNEROT, LINVAL, DEL, André ALIKER, il va du Nord au Sud, défendant les petits agriculteurs de Sainte-Marie ou organisant les ouvriers de l'usine de Rivière-Salée. Réunions, meetings, défilés du 1^{er} mai, conférences dans la salle de la société « Les Charbonniers » à Terres-Sainville.

Léopold BISSOL est toujours là, semeur d'idées révolutionnaires, des idées de Marx et de Lénine.

Avec une volonté farouche, il s'est éduqué, il a lu les ouvrages du marxisme, il s'est mis à l'école du « maître », Jules MONNEROT. Chaque semaine, dans le galetas du « Père » DEL, l'ouvrier et le philosophe lisent, discutent, commentent. BISSOL sait qu'il n'y a *pas de pratique révolutionnaire sans la connaissance de la théorie révolutionnaire*.

Aussi, c'est un BISSOL chaque jour mieux armé, qui se lance dans les luttes ouvrières.

La deuxième tâche que Léopold BISSOL mène simultanément est celle de créer un Parti Communiste, arme nécessaire, arme irremplaçable, sans laquelle la classe ouvrière ne peut remplir sa mission historique de libération.



Aussi, pour lui, la lutte, ce n'est pas seulement organiser les syndicats, c'est également *Forger un Parti révolutionnaire de la classe ouvrière*. Le groupe JEAN JAURES dont il est le secrétaire-adjoint, sera l'embryon de ce Parti. La lutte politique est difficile, car le prolétariat est encore influencé par les idées réformistes de LAGROSILLIERE et des socialistes. Les premières expériences électorales sont donc peu fructueuses : les communistes ne recueillent que quelques dizaines de suffrages.

Parti Communiste Martiniquais Léopold D BISSOL Sa vie, son combat
Société d'Imprimerie Martiniquaise Janvier 1983

« *Ainsi sera créée cette cité ouvrière qui est depuis 1900 mon rêve entêté et dont la pensée m'a soutenu à travers les vicissitudes de la politique* », se félicitait, en évoquant les Terres-Sainville, le maire de Fort-de-France, Victor SEVERE, en 1924

Nota Bene : En effet, dès son arrivée à la tête de l'édilité foyalaise en 1900, celui qui ravira aussi, en 1906, le fauteuil de député de la circonscription du Nord face à Joseph LAGROSILLIERE et Fernand CLERC, avait fait de l'assainissement et de la municipalisation des Terres-Sainville, une priorité. Et le premier pari, indispensable pour un vaste projet d'assainissement, fut gagné.



André-Marc BELVON France-Antilles Vendredi 19 février 2021

« *Nous ne sommes rien sur terre, si nous ne sommes pas d'abord l'esclave d'une cause, celle des peuples et celle de la justice et de la liberté.* »

Frantz FANON Les Damnés de la terre 1961

• Léopold BISSOL et les victoires ouvrières de 1935-1936

Ces premières expériences électorales peu fructueuses ne découragent en rien Léopold BISSOL et ses camarades. Il dénonce la rapacité du capitalisme béké, il cloue au pilori les gouverneurs sanglants et corrupteurs, organisateurs de la fraude électorale comme le trop fameux Henri RICHARD.

1935 : « La Marche de la Faim » des ouvriers de la canne

-- Chronologie des événements :

1934 : C'est l'assassinat du vaillant journaliste de « JUSTICE », André ALIKER et ami de BISSOL, par les hommes de main de l'Usine.

1935 : La Martinique connaîtra de puissantes luttes ouvrières qui s'accompagneront, pour la première fois, d'une organisation syndicale quasi générale et durable et donneront à la classe ouvrière conscience de sa force.

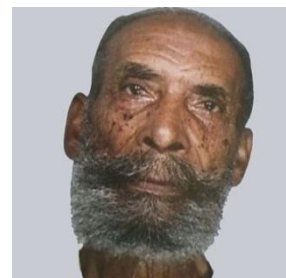
Début **février 1935**, la campagne sucrière commence. Et il est inévitable que, chaque année, en cette période, se pose le problème du salaire pour une large partie de la classe ouvrière, donc pour la majorité des familles martiniquaises... Les usiniers prétendent qu'ils sont en difficulté à cause de la chute des cours du sucre et de la diminution des ventes du rhum contingenté !

Aussi, d'entrée de récolte, ils décident d'autorité une baisse de salaire de vingt à trente pour cent et la suppression des gratifications accordées aux employés dans certaines usines.

Le Gouverneur Mateo Mathieu Maurice ALFASSA, se rendant aux arguments de l'Usine, prend un arrêté le 21 janvier 1935 qui décide une baisse de vingt pour cent.

Aussitôt, la campagne martiniquaise entre en ébullition. Dans le Nord Atlantique entre Basse-Pointe et Sainte-Marie, des groupes de travailleurs parcourent les quartiers, des incendies se déclarent en divers endroits. Un mouvement se dessine à Rivière-Salée et Petit-Bourg. **Le chef syndical Iréné SURENA**

Le **10 février**, le gouverneur fait procéder à l'arrestation de M. Iréné SURENA, délégué des ouvriers à la commission consultative du travail, fondateur du syndicat des employés d'usines, licencié à cause de son action militante -- SURENA est très populaire -- le gouverneur le mande à Fort de France, mais le fait arrêter en cours de route.

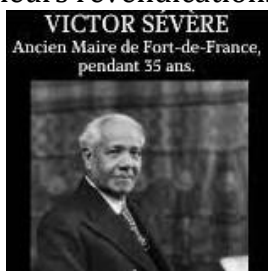


Cette arrestation mettra le feu aux poudres. Aussitôt, dans la nuit du 10, on observe des déplacements importants d'ouvriers de la région allant du Robert à Saint-Esprit. Le lieu de concentration est au Morne-Pitault (Lamentin)

Le **11 février**, plusieurs milliers de grévistes marchent sur Fort-de-France, pour protester et faire entendre au gouverneur leurs revendications. C'est ce qu'on a appelé « *La Marche de la Faim* ».

La Marche de la Faim sur Fort-de-France

Léopold BISSOL est aux premiers rangs ; dans les négociations, il est un des portes paroles des travailleurs en lutte défendant leurs revendications au sein des commissions paritaires.



Les grévistes sont rassemblés devant le Palais du Gouverneur et sur la savane proche. Les gendarmes à cheval esquissent une charge, sabre au clair pour disperser la foule. Il y a des blessés. Mais le maire de Fort-de-France, Victor SEVERE, est présent et, ceint de son écharpe, il ordonne aux gendarmes de se retirer. Le pire est évité.

Des centaines de grévistes se portent devant la prison de Fort-de-France où est enfermé SURENA, et réclament sa liberté. Victor SEVERE et ses adjoints sont parmi eux. Devant l'ampleur du mouvement, le Gouverneur ALFASSA (à qui le patronat reprochera d'avoir été trop mou) ; dans un but d'apaisement, fait libérer SURENA.

Le **12 février**, se tient à la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Damien SUVELOR, président de cette chambre une Commission de conciliation -- Mais il n'y a pas un seul ouvrier -- Depuis 1900, toutes les négociations syndicales ont été menées, au nom des ouvriers, par des représentants non ouvriers. Cela est dû au fait qu'il n'y a pas d'organisation syndicale des ouvriers agricoles et que dans ce milieu social règne encore largement l'analphabétisme.

1935-1936, C'est la puissante montée de la classe ouvrière martiniquaise.



Travailleurs manuels et intellectuels organisent, tous, leurs syndicats et se rassemblent dans une puissante Centrale Syndicale, **LA C.G.T dont Léopold BISSOL est avec Victor LAMON, un des fondateurs.** BISSOL sera, en particulier, un des fondateurs du syndicat des Dockers et du syndicat de l'Eclairage.

Profitant de la victoire du Front Populaire en France qui unit socialistes, communistes et radicaux.

Les travailleurs martiniquais de tous les secteurs se mettent debout, organisent des grèves, affrontent les békés, les patrons et les autorités coloniales. BISSOL est à la tête de ces luttes ardentes qui permettent de remporter de grandes victoires :

1. La semaine de 40 heures
2. Les congés payés
3. Les conventions collectives
4. L'augmentation sensible des salaires

Si le groupe communiste « JEAN JAURES », notamment par son journal « **JUSTICE** », a apporté un soutien actif, par contre la Fédération socialiste (à l'exception du maire du Lamentin le Docteur Lucien COGNET, membre de la SFIO) et Joseph LAGROSILLIERE se sont tenus à l'écart. – « Bout de chemin avec l'Usine » oblige --. Beaucoup de travailleurs n'apprécieront pas cette attitude.

La classe ouvrière martiniquaise devient une force consciente, organisée. Léopold BISSOL et les communistes, devant l'histoire auront été véritablement l'avant-garde de cette classe ouvrière. A eux le mérite historique de lui avoir donné une organisation de classe.

-- la confiance des travailleurs ne se traduit que lentement sur le plan politique. La propagande haineuse de la bourgeoisie les détourne encore du communisme --.

1936 début janvier, on assiste à la fusion de deux mouvements communistes, le **groupe JEAN JAURES**, mené par Jules MONNEROT et le **Front Commun** composé de Thélus LERO, René MENIL, Georges GRATIANT et Victor LAMON pour former la **Région communiste de la Martinique**, l'équivalent d'une fédération communiste locale. Thélus LERO en devient le secrétaire fédéral, fonction qu'il occupera jusqu'en 1946. La même année, des militants communistes fondent l'**Union des syndicats de Martinique**, affiliée à la **Confédération générale du travail**. Se forment aussi des associations « *La lumière* » et « *La libre pensée* » qui réunit les démocrates.

Toutes ces forces témoignent de la volonté des Communistes d'unir les forces anticapitalistes martiniquaises.

Octobre 1935 à mars 1936

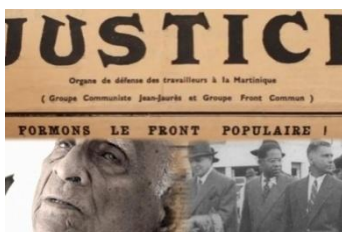
C'est la célébration du « **Tricentenaire du rattachement de la Martinique à la France** ». De grandes cérémonies accompagnent les fêtes du Tricentenaire sur la savane de Fort-de-France. Dans les cérémonies officielles, Ministres et autorités vantent les "bienfaits" de la colonisation. Léopold BISSOL, lui, dans son discours lors de la manifestation du 1^{er} mai, montre la situation lamentable des travailleurs martiniquais « **encore si proche de celle de l'esclave** ».

Les fêtes du Tricentenaire



En **Avril 1936**, Léopold BISSOL sera le candidat aux élections législatives du « **Front Populaire anti-usinier** » qui se compose des groupes communistes JEAN JAURES et Front commun unifiés. (La Martinique envoie 2 députés à la Chambre des Députés française) dans la circonscription de l'ouest, face à Victor SEVERE Maire de Fort-de-France.

Une manifestation ouvrière dans les années 30



Mais comme l'écrit « **JUSTICE** ». **La candidature de BISSOL est symbolique. Elle signifie que les ouvriers manuels qui sont le nombre, se doivent d'exprimer eux-mêmes leurs propres revendications.**



• 17 octobre 1937 : Léopold BISSOL est élu au Conseil Général de la Martinique

Inauguration du Conseil Général en 1915

Un an après, Octobre 1937, pour la première fois dans l'histoire martiniquaise un ouvrier est élu, au deuxième tour, au Conseil Général de la Martinique. Il inflige une cuisante défaite au candidat de la bourgeoisie. Cet ouvrier, c'est Léopold BISSOL. De 1937 à 1940, Emmanuel VERY –HERMANCE a présidé cette collectivité qui gérait la Martinique d'abord comme colonie puis département en 1946.



C'est une voix singulièrement nouvelle qui s'élève dans cette enceinte du Conseil Général jusque là alors réservée aux représentants de la moyenne et de la grande bourgeoisie.

BISSOL, élu, continue à remplir ses responsabilités de dirigeant de l'organisation communiste qui gagne en influence et en adhérents.

Cette élection a suscité enthousiasme, énergie et espoir dans les milieux populaires de la capitale. Elle avait doublement valeur de symbole.

Le candidat Léopold BISSOL était un militant profondément convaincu de la justesse de ses idées, tenace, presqu'infatigable, n'hésitant pas à revenir inlassablement sur une disposition considérée comme acquise.

Découvrons-le dans un très long portrait dressé par **Gabriel HENRY** :

Gabriel HENRY Militant communiste, décédé, dans le Var, à 103 ans



1909 - 2012

« ... La foi syndicaliste de Léopold BISSOL n'est pas de si fraîche date. Il n'est pas venu au syndicat en homme qui court tranquillement où est la victoire, la force. Il a forgé lui-même cette victoire et cette force par une lutte obstinée même en des périodes difficiles où des gouvernements réactionnaires traquaient tous ceux qui travaillaient à l'organisation ouvrière.

Il répondait à tous les appels : Dockers, Boulangers, Electriciens, Charpentiers, Marins, Métallurgistes, tous le trouveront à leurs côtés.

...Léopold BISSOL militant syndicaliste inclassable, mémoire de la Commission Consultative du Travail où il a toujours défendu avec acharnement ses camarades ouvriers, a plus fait pour la classe ouvrière de son pays que tant d'autres qui ont été déjà envoyés dans les Assemblées électives... »

JUSTICE « -- Nos candidats, BISSOL, Militant syndicaliste – » 4 octobre 1937 p : 2

Siège du Parti Communiste Français (PCF)

120 rue Lafayette à Paris. Septembre 1935

1936-1938 : Dans le courant du mois de **juin 1936**, les Groupes **JEAN JAURES** et **Front Commun** formaient ainsi la « **Région communiste de la Martinique** », affiliée au *Parti communiste français*, et c'est à partir de cet instant que la fusion deviendra complète. Ils cessaient d'être deux groupes travaillant côte à côte pour devenir une seule entité communiste.



Jusqu'en **1938**, les communistes maintinrent l'alliance avec les autres partis de gauche, mais, tout en réaffirmant que « le Front Populaire anti-usinier » n'était pas un parti politique, ne voulant pas risquer de disparaître dans un quelconque groupement où tous les membres n'adhéraient pas aux idées communistes. **Le but final des communistes était de renverser la société capitaliste.**

Les communistes se présentaient aux élections avec leur programme propre même s'ils soutenaient les autres candidats du « Front populaire anti-usinier ».



1859-1914

« Le premier des droits de l'homme, c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété, la liberté de la pensée, la liberté du travail ».

« C'est en poussant à bout le mouvement économique que le prolétariat s'affranchira et deviendra humanité ».

Jean JAURES *Histoire sociale de révolution française*

• Aux heures sombres de l'Amiral ROBERT

Avec la défaite de la France, le maréchal PETAIN installe en Martinique le fascisme sous les couleurs, de ladite « Révolution Nationale ». L'Amiral ROBERT est chargé de l'opération. A la Martinique, aussi les communistes sont contraints à la clandestinité. La police de l'Amiral les traque, multiplie les perquisitions, notamment chez Léopold BISSOL. Le patriarche Jules MONNEROT les a quittés pour toujours en septembre 1942.

Jules MONNEROT, après avoir dû suspendre une grande partie de ses activités sous le régime de l'Amiral ROBERT, a continué secrètement à militer pour libérer la Martinique et la France.

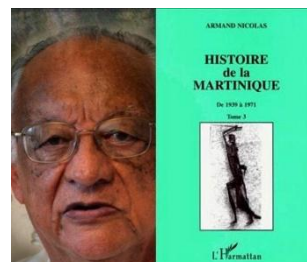
Mais dans l'ombre, Léopold BISSOL, Georges GRATIANT, Victor LAMON Léonce BAYARDIN préparent la Libération et les combats de demain. Ils sont là, avec le peuple, aux premiers rangs du soulèvement pour jeter à bas le régime raciste et colonialiste de PETAIN-ROBERT en juin 1943.

Le Comité local de Libération Nationale en Martinique :

Il comprend les représentants, des différents courants anti vichystes :

- Des socialistes : Paul SYMPHOR, Emmanuel VERY, Auguste REJON, Lucien COGNET
- Des communistes : Dr Juvénal LINVAL, Léopold BISSOL
- Des gaullistes : Emmanuel RIMBAUD, Eugène BELLAY, Léontel CALVERT
- Des radicaux : Victor SEVERE, O DESPORTES
- Le syndicaliste : Joseph DEL

L'action de BISSOL sera reconnue par le Comité de Libération de la Martinique qui lui délivrera un certificat d'honneur.



Les communistes, première force politique de la Martinique

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les communistes vont devenir la première force politique de la Martinique. Léopold BISSOL et Aimé CESAIRE sont élus députés à l'Assemblée nationale. Thélus LERO est élu sénateur en 1946. Aux élections cantonales, les communistes martiniquais remportent également 14 sièges sur 36 au Conseil général de la Martinique et Georges GRATIANT est élu président. Aux élections municipales de 1945, Aimé CESAIRE est élu maire de Fort-de-France, Fernand GUILON maire du Lamentin, Albert CRETINOIR maire de Basse-Pointe. En 1947 Georges FITT-DUVAL est élu maire de Saint-Esprit et en 1950 Edgar NESTORET est élu maire du Morne-Rouge. En 1965, Sévère CERLAND est élu maire de Macouba.

En 1946, Georges GRATIANT devient le premier président du Conseil général de la Martinique du nouveau département de la Martinique.

En 1956, Aimé CESAIRE rompt avec le Parti communiste français et quitte la Fédération communiste de la Martinique pour former le Parti progressiste martiniquais.

La doctrine communiste rejetée, après la Deuxième Guerre mondiale, par l'Eglise en Martinique

Après la guerre, Mgr Henri VARIN de la BRUNELIERE, évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France, qui avait clairement pris le parti des émissaires du maréchal PETAIN pendant la guerre, dans une lettre circulaire de deux pages, demandait aux paroissiens de rejeter la doctrine communiste sous peine de ne pas être admis à recevoir les sacrements et d'être privés de sépulture religieuse, il précisait que :

« L'Eglise, en outre, rappelle qu'il est interdit à ses fils de soutenir les partis communistes, qui sont des partis athées et reçoivent leurs directives d'hommes foncièrement antireligieux et persécuteurs de l'Eglise. »

Or soutiennent les partis communistes, ceux qui s'y inscrivent, ceux qui collaborent à leurs journaux et écrits, ceux qui lisent et propagent cette presse antichrétienne. Tous ces actes sont illicites ; leurs auteurs, lorsqu'ils agissent consciemment et librement commettent des fautes graves et se rendent indignes de recevoir les sacrements ».



L'évêque ordonna que la lettre circulaire soit lue dans toutes les églises et chapelles et ceci à toutes les messes, le dimanche suivant sa réception dans les paroisses. Mais les avertissements de l'évêque ne touchèrent guère les paroissiens car aux élections cantonales du 2 octobre 1949, ils renouvelèrent leur confiance aux communistes puisqu'il y eut 10 élus pour le groupe communiste.

• **27 mai 1945 : Léopold BISSOL est élu, au conseil municipal de Fort- de France, adjoint au maire et le 7 octobre 1945, aux élections cantonales**

Ancienne Mairie de Fort-de-France



En 1945, Aimé CESAIRE accepte de conduire la liste communiste aux élections municipales de Fort-de-France. Celle-ci rassemble des gens d'horizons divers. Le 27 mai 1945 il est élu maire, sa liste devançant largement ses adversaires (9645 voix contre 3905).

Pour Léopold BISSOL, les élections se succèdent, celles des municipales sont triomphales. Il est élu le 27 mai 1945, Conseiller Municipal de Fort-de-France, puis adjoint au Maire. Le 7 octobre 1945, aux élections cantonales, il est élu à Fort-de-France et devient un des 14 Conseillers Généraux communistes élus dans

l'enthousiasme populaire.

Interrogé plus tard sur son entrée en politique, Aimé CESAIRE dira « *Il fallait changer les idées, changer les hommes, changer les attitudes ...* ». En 1945 c'est une nouvelle équipe que la population place à la tête de la ville. Nous retrouvons sur cette liste une véritable « *dream team* » de l'histoire politique, économique et sociale de la Martinique du XXème siècle, des hommes capables de produire des idées, de s'engager et d'agir. Si les Aimé CESAIRE, Pierre ALIKER, Victor LAMON, Léopold BISSOL, Georges GRATIANT sont les figures de proue que l'on retrouve souvent au premier plan et dont les noms sont aujourd'hui entrés dans l'histoire de la Martinique, autour d'eux figurent des hommes moins médiatisés, dont l'action a été souvent déterminante dans les combats menés pour défendre les plus défavorisés et pour plus de justice sociale.

Le 4 novembre 1945 : Léopold BISSOL et Aimé CESAIRE sont élus députés à l' « Assemblée constituante »

Léopold BISSOL, est alors Secrétaire Régional, (puis Fédéral, lorsque la Région Communiste deviendra, le 1^{er} septembre 1945, Fédération de la Martinique du PCF.), directeur de « JUSTICE ».

il est resté toujours très lié à sa profession d'artisan du bois et ses pairs l'ont choisi comme Président de la Coopérative des Ebénistes. Ce travailleur manuel comprenait et exprimait mieux que quiconque les préoccupations des travailleurs.

Le 4 novembre 1945, la Martinique désigna ses 2 Députés à l'Assemblée Constituante ; elle élit dans l'enthousiasme 2 communistes Aimé CESAIRE (élu dans la circonscription Ouest), et Léopold BISSOL, (élu dans la circonscription Est). Léopold BISSOL sera réélu député à toutes les élections jusqu'en 1958, date de sa retraite parlementaire.

Chacun mesure la signification de cet évènement historique. Pour la première fois, un ouvrier, un communiste martiniquais siège à l'Assemblée Nationale française. Les travailleurs de notre pays ont choisi celui qui, depuis plus de 20 ans, a été leur porte de drapeau. Quelle marque de confiance de la classe ouvrière en elle-même ! Qui peut mieux défendre les travailleurs qu'un ouvrier révolutionnaire ?

Le député Léopold BISSOL -- L'année 1946



En 1946, de nouvelles élections législatives marquèrent la vie politique, d'abord celles de juin qui devaient à nouveau envoyer des députés à l'Assemblée Constituante puis celles de novembre qui, cette fois, permettraient l'élection des députés de la nouvelle Assemblée nationale. Les militants communistes, forts de leurs premières victoires, étaient sollicités par tous les travailleurs, ils apparaissaient comme les interlocuteurs inévitables, fermes, décidés face au pouvoir local, et eux n'hésitaient pas

Le député Aimé CESAIRE



à montrer l'intérêt qu'il y avait à être du même « *bord politique* » que le gouvernement central et le parlement où les communistes figuraient en bonne place. Les communistes, bénéficiant de la confiance de la population, arrivent, une nouvelle fois, en tête de ces deux scrutins.

▪ **Mars 1946 : Les communistes, Léopold BISSOL, Aimé CESAIRE, La bataille pour l'Assimilation. La loi est votée le 19 mars 1946**



Art. 1^{er}. — Les colonies de la Guadeloupe, la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française sont érigées en départements français.

Les choses allèrent vite. Dès leur arrivée à Paris, CESAIRE et BISSOL saisissent le Parti Communiste Français (PCF) et son groupe parlementaire – le plus nombreux de l'Assemblée --. Cela aboutit au dépôt de la proposition, de loi d'assimilation dès le 17 janvier.

L'ensemble des députés d'outre mer (à l'exception du député guadeloupéen Rudolph VALENTINO) qui exprima des réserves) était favorable. Le



débat prévu pour le 5 mars fut renvoyé au 12 mars.

A la suite de diverses interventions de Léopold BISSOL, Raymond VERGES et Léon de LEPERVENCHE (députés communistes de la Réunion). Gaston MONNERVILLE (radical, député de la Guyane).

Le **19 mars 1946**, La loi fut votée à l'unanimité : elle donnait au gouvernement un délai de 9 mois (jusqu'au 1^{er} janvier 1947) pour l'application des lois et décrets déjà appliqués en France. Les lois nouvelles seront applicables aux DOM sur "mention express" insérée aux textes. Elles ne l'étaient donc pas automatiquement.

Tous les observateurs et historiens l'ont souligné : le vote n'avait été possible que grâce au soutien massif et résolu du groupe communiste à l'Assemblée et à l'appui des 5 ministres communistes du gouvernement. Victor SABLE, juriste radical, ancien allié des communistes, puis associé à la droite pour devenir député, reconnaît dans une interview à *FRANCE-ANTILLES* en mars 1996 :

« Il ne faut pas oublier que le gouvernement n'était pas partisan du texte. C'est le groupe communiste et avec l'appui des radicaux emmenés par Gaston MONNERVILLE, qui réussit le tour de force de faire voter la proposition de loi à l'unanimité et par proclamation. Il fallait le faire ! »

Les réactions :

La ferveur populaire



Le commentaire du gouverneur Georges ORSELLI : **« La Martinique saisit réellement le prétexte de l'Assimilation pour obtenir de la Métropole un niveau de vie qu'elle ne veut faire l'effort de se procurer elle-même..., elle se dispose avec entrain à faire bourse commune avec la Métropole avec l'intension de fournir le moins possible »**

Le journal « La PAIX » accorde moins de place à la loi qu'à la nouvelle de la mise en liberté provisoire de l'Amiral ROBERT. Elle écrit le 23 mars 1946 :



« Les politiciens et les partisans n'ont fait, par leur intervention ou leur discours, que détacher un fruit mûr, sur un arbre dont les racines plongent dans une terre labourée par les efforts et arrosée par le sang de tous ».

Le journal : « La IV^{ème} REPUBLIQUE », journal récemment créé par le gaulliste Léontel CALVERT : **« aussi bien, s'il faut remercier l'Assemblée Constituante de son intention généreuse, il faut regretter que M.M CESAIRE et BISSOL aient fait un tremplin électoral d'une affaire aussi sérieuse... »**

Le journal ; « Le SPORTIF » **« il nous appartient... de veiller à l'application immédiate chez nous de toutes les lois pouvant augmenter le bien-être de la Martinique et la situation matérielle, sociale et morale de ses enfants ».**

Amères désillusions :

Nota Bene : Après la décolonisation, de l'Indochine, de l'Afrique et de l'Algérie, la République française va consentir de gros efforts financiers au développement des DOM_TOM (départements et territoires d'outre-mer). Mais les espoirs de Libération se heurtent très vite à l'atavisme colonial et aux combines électorales et politiciennes.

✚ 1945-1958 Léopold BISSOL, député à l'Assemblée Constituante, -- Première, deuxième, et troisième législature de la Quatrième République --

1946-1951 : Léopold BISSOL, élu député, siège dans de nombreuses commissions

Léopold BISSOL siège dans de nombreuses commissions parlementaires. Outre *celle des territoires d'outremer* (1946), et *celle de la marine marchande et des pêches* (1947 à 1951), évidemment importante pour l'élu d'une île, il est également *membre de la Commission du travail et de la sécurité sociale* (1947), et de la *Commission de la famille, de la population et de la santé publique* (1948, 1949, 1950, 1951)

1947-1950 : Les différentes discussions, propositions, observations du député Léopold BISSOL à l'Assemblée Constituante

L'Assemblée Constituante en novembre 1945

Léopold BISSOL intervient souvent dans les discussions parlementaires, et notamment lorsqu'elles couvrent des questions relatives à l'outremer :

Ainsi, le **18 juillet 1947**, pour déplorer que la loi de départementalisation de mars 1946 n'ait pas été suivie des décrets d'application correspondants. De même, il intervient à plusieurs reprises dans les discussions budgétaires.

Le **8 juin 1950**, à propos du budget de la marine marchande, il s'étonne des tarifs appliqués vers les Antilles et souligne que la départementalisation s'est accompagnée d'une augmentation très importante du prix du passage, alors que la Compagnie générale transatlantique jouit d'un monopole absolu. Il déplore également qu'il soit fait de moins en moins appel à des marins antillais.

Le **12 juin** suivant, il présente, à propos du budget de la santé publique, des observations sur la lutte contre la lèpre dans les territoires d'outre mer.

Enfin, il dépose le **22 novembre 1950**, une proposition de résolution invitant le gouvernement à attribuer un premier secours de 15 millions de francs aux victimes de l'incendie de Marin, chef-lieu de canton du Sud de la Martinique.

-- Les votes d'adhésion, d'abstention et de défiance de Léopold BISSOL à l'Assemblée

1951 : Réélection du député, L. BISSOL de la Martinique, lors de la seconde législature

Léon BLUM



Léopold BISSOL vote pour la *candidature de Léon BLUM comme président du gouvernement* provisoire (12 décembre 1946) et *contre la question de confiance à la suite du vote de laquelle Paul RAMADIER se séparera de ses ministres communistes* (4 mai 1947), et *il s'abstient volontairement lors du vote du 27 août suivant sur le statut de l'Algérie.*

Paul RAMADIER



Le parti communiste présente à la Martinique, pour les élections législatives du 17 juin 1951, une liste toujours conduite par Aimé CESAIRE, maire de Fort-de-France. Ses engagements électoraux insistent tout particulièrement sur le fait que les communistes, écartés du pouvoir depuis 1947, ne peuvent être tenus pour responsables de l'aggravation de la situation, qu'ils décrivent. La liste communiste obtient 41 231 voix sur 65 626 suffrages exprimés (107 432 inscrits), et remporte deux des trois sièges à pourvoir. Léopold BISSOL, en seconde position sur la liste, est donc réélu député de la Martinique pour la seconde législature.

Il est à nouveau nommé *membre de la Commission de la marine marchande et des pêches* (1951, 1953, 1954, 1955), et dépose un très grand nombre de textes qui concernent pratiquement tous la Martinique, les Antilles, ou, plus largement, la France d'outremer. Il s'agissait notamment, à la suite de la départementalisation, de faire appliquer outre-mer certaines dispositions régissant la France métropolitaine.

Ainsi, sa proposition de loi du **13 novembre 1951** vise à introduire à la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, les dispositions de la *loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale* qui n'y sont pas encore en vigueur.

Le **27 mai 1952**, il demande que l'on *commémore officiellement le cent-cinquantième anniversaire* de la mort, survenue le 28 mai 1802 à la Guadeloupe, *du colonel Louis DELGRES*, qui aurait résisté aux troupes du général RICHEPANSE, "*chargées par BONAPARTE de rétablir l'esclavage*".

Léopold BISSOL intervient en outre très largement dans les discussions.

Le **14 septembre 1951**, il dépose une demande d'interpellation à propos des violences exercées par les gendarmes à Fort-de-France.

Une autre, le **19 février 1952**, à propos des incidents graves qui s'étaient déroulés au Moule, chef-lieu de canton de la côte Nord de la Guadeloupe. Il intervient également sur les questions budgétaires lorsqu'elles intéressent les Antilles ou les affaires maritimes.

Léopold BISSOL vote contre :

Le **13 décembre 1951**, *la ratification du traité de Paris sur la CECA*

Le **27 octobre 1953**, *l'ordre du jour gouvernemental lors des débats sur l'Indochine*, pour l'adoption de la question préalable opposée à la ratification du traité de Paris sur la CED (Communauté européenne de défense), *vote équivalant au rejet du traité (30 août 1954)*, *contre la confiance au gouvernement à propos de la politique et de la situation en Algérie (18 décembre 1954)*, et *contre la confiance à Pierre MENDES FRANCE (5 février 1955)*.

Le **31 mars 1955**, *la loi d'urgence en Algérie*.

Le **29 novembre 1955**, *la confiance à Edgard FAURE*

Janvier 1956 : Réélection de L.BISSOL. Troisième et dernière législature de la IV^{ème} République

Lors des élections du 2 janvier 1956 pour la troisième législature, Léopold BISSOL figure à nouveau en seconde position sur la liste communiste conduite par Aimé CESAIRE à la Martinique. Ses engagements électoraux insistent sur les difficultés très grandes de la Martinique : "*La plupart des distilleries ont cessé toute activité (...), la Martinique est devenue une terre de misère et de marasme*". Avec 46 915 voix sur 75 868 suffrages exprimés (121 668 inscrits), la liste communiste conserve ses deux sièges, et lui-même est donc réélu député de la Martinique. Il est à nouveau nommé *membre de la Commission de la marine marchande et des pêches (1956-1957)*. Député particulièrement actif, il ne dépose pas moins de onze textes au cours de cette brève législature. Sa proposition de loi du **7 février 1956** tend à normaliser *les rapports entre les usines à sucre ou les distilleries et les petits planteurs* qui les fournissent habituellement, et celle du **13 mai 1958** à développer *la lutte contre la lèpre*.

Léopold BISSOL vote contre :

Le **25 octobre 1956**, *la confiance au gouvernement sur sa politique générale et la situation à Suez et en Algérie*.

Le **12 juin 1957**, *la confiance à Maurice BOURGES-MAUNOURY*

Le **9 juillet 1957**, *la ratification des traités instituant la CEE et l'Euratom*

Le **30 septembre 1957**, *la loi-cadre sur l'Algérie*.

Il se prononce pour : *l'état d'urgence (16 mai 1958)* et *la révision constitutionnelle (27 mai 1958)*

Léopold BISSOL vote contre :

Le **1^{er} juin 1958**, *la confiance au général DE GAULLE*

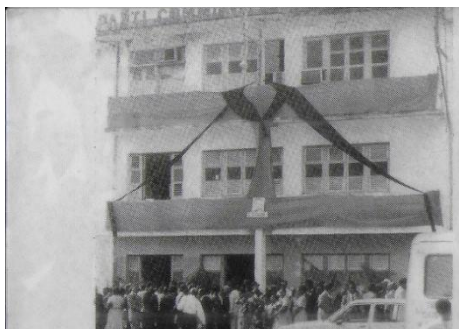
Le **2 juin 1958**, *contre les pleins pouvoirs et la loi constitutionnelle*.

En **juillet 1959**, son activité parlementaire connut un seul nuage vite évanoui. Il démissionna du groupe communiste à l'Assemblée Nationale à la suite d'un différend avec le Parti Communiste Français (*Notons qu'il ne démissionna ni du Parti, ni de son siège de Député*). Mais tout rentra vite dans l'ordre, et peu de temps après, BISSOL, reprenait sa place au sein du groupe et son action inlassable en faveur des masses populaires martiniquaises.

Nota Bene : L. BISSOL, l'internationaliste, ne se contente pas de défendre les intérêts particuliers de son peuple. Il combat pour la Paix, aux heures de la guerre froide, contre les visées antisoviétiques des impérialistes américains et de leur plan Marshall.

Septembre 1982 : Décès de Léopold Démétrius BISSOL

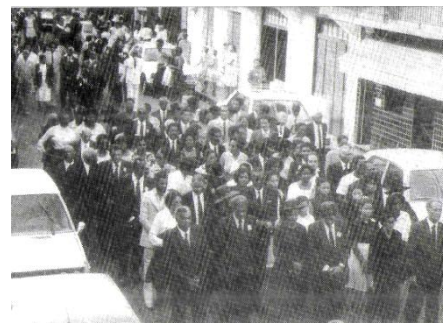
Léopold Démétrius BISSOL s'était marié à Fort-de-France (Martinique) le 23 juin 1917 avec Marie-Marguerite MARIE-JOSEPHINE, dont il eut 8 enfants. Il est décédé à Fort-de-France le 18 septembre 1982 à l'âge de 93 ans.



Au siège du Parti Communiste des centaines de personnes saluent la dépouille mortelle



Le cercueil porté par ses camarades



Un cortège immense et recueilli

Sources: Photos extraites de la brochure du Parti Communiste Martiniquais « Léopold D. BISSOL Sa vie, son combat » Janvier 1983

La tombe de
Léopold BISSOL
Au cimetière du TRABAUD
A Fort-de-France



Quelques messages de condoléances :

« J'ai appris la mort de Léopold BISSOL, avec une profonde peine, Nous savons que la Martinique perd un de ses fils les plus prestigieux. Mais nous savons aussi que la Martinique gagne avec les expériences, les sacrifices et les luttes de Léopold BISSOL. Ses années de dévouement à la lutte ont servi de lumière pour tous les Martiniquais. »

Anun BANKOLE Ministre des Affaires Caraïbes et Relations Internationales

« Condoléances attristés au Comité Central et des membres du Parti de l'Indépendance et de Travail du Sénégal à l'occasion du décès de Léopold BISSOL, grand militant du pouvoir communiste international. »

Seydou CISSOKO Secrétaire général du P.I.T Sénégal

« Le Parti Progressiste Martiniquais exprime au Parti Communiste Martiniquais, à l'occasion du décès du grand combattant de la classe ouvrière que fut Léopold BISSOL sa solidarité et ses condoléances. »

Léopold BISSOL restera une des plus grandes figures du peuple martiniquais en lutte pour la reconnaissance de ses droits.

Aimé CESAIRE Président du Parti Progressiste Martiniquais

« Condoléances sincères et attristées de l'Assemblée Populaire Municipale de Rivière-Pilote à la suite du décès de Léopold BISSOL. »

Alfred MARIE-JEANNE Maire de Rivière-Pilote

Quelques hommages et témoignages :

Georges FITT-DUVAL

BISSOL et la Culture :

1920-2003

Ces dernières années, j'ai eu l'occasion de le voir à plusieurs reprises à l'Ermitage.



Tout au long de sa carrière de Député, nous avons eu des relations très amicales.

Il me demandait toujours si je continuais à écrire. Je lui avais, en effet, envoyé du temps où il était parlementaire, un exemplaire de « Mon Île », livre du Cours Préparatoire axé sur le milieu martiniquais. Il prit la peine de m'écrire pour me remercier et me féliciter.

Lorsqu'il apprit la parution de « Florilèges », un recueil de poèmes contenant également une nouvelle sur la vie paysanne, il m'écrivit pour me féliciter et commander deux livres. A 85 ans, BISSOL exprimait ainsi son intérêt pour les choix de la culture martiniquaise. Un exemple "à méditer".

BISSOL ne négligeait pas l'action en faveur des travailleurs de la Fonction publique

Dans le combat que les travailleurs de la Fonction Publique livraient au pouvoir colonial. BISSOL a toujours répondu « présent ».

On retrouve les signatures des parlementaires communistes Paul VERGES et Léopold BISSOL sur les textes du projet de loi concrétisant les aspirations communes aux fonctionnaires de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et Réunion, déposés sur les bureaux de L'Assemblée Nationale le 30 décembre 1951, par VERY, BARBET, BISSOL et VERGES.

BISSOL était un propagandiste actif, allait partout où l'intérêt du Parti l'exigeait, ce n'était pas sans danger quand on se présentait dans les quartiers où les méthodes hérités du « lagrorisilliérisme » entraînaient des actes de violence.

Ainsi, ce fut le cas à Schœlcher sous le règne de JANVIER où BISSOL et moi, nous avons failli être "assassinés".

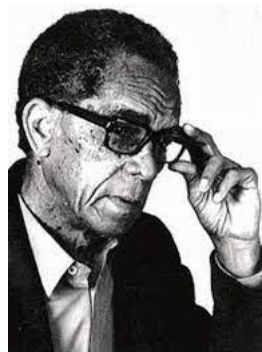
Victor LAMON

1905-1988



René MENIL

1907-2004



Quelque part MARX affirmera que, dans l'évolution historique moderne, si la philosophie (la philosophie du marxisme, cela va de soi) est la tête de l'émancipation de l'homme, le problème en est le cœur.

La présence de BISSOL parmi nous, dans le mouvement communiste martiniquais, nous rappelait, à chaque instant et de façon pressante, l'existence de ce cœur-là. C'est pourquoi il a été bien vite pour nous un symbole et quelque chose comme un mythe vivant. [...]

Mais chose admirable : BISSOL était un ouvrier, un artisan. Il avait une foi infinie dans la classe ouvrière. Nous avons appris aux travailleurs à l'appeler « BISSOL - l'ouvrier » pourtant, jamais BISSOL ne tomba dans le piège idéologique de l'ouvriérisme, car il avait compris une fois pour toutes que nous autres intellectuels, nous avons un rôle à jouer dans le mouvement communiste et que les ouvriers comme les intellectuels devaient s'ouvrir à la totalité des exigences de l'humanisme communiste.

Richard LABETAN

BISSOL, député, pris une part active lors de l'affaire de l'Ecole Normale de l'Administration en 1953 contre la mesure du gouvernement excluant Félix FORTUNE et quelques autres étudiants communistes du concours d'entrée à cette grande Ecole.

Je le revois martelant les pavés de Paris en notre compagnie, harcelant le ministère par de nombreux appels téléphoniques.

Ces démarches ne furent pas vaines puisque que Le gouvernement fut obligé d'organiser, l'année suivante, un concours spécial à l'intention des candidats injustement exclus.



Casimir BRANGLIDOR



Ce que j'en pense ? BISSOL Léopold était un homme au sens plein du terme, et, sans partager ses idées politiques, je le respectais par la force de ses convictions, la pondération dont il faisait preuve en les exposant ; et je l'estimais aussi, parce qu'il s'appliquait à convaincre ses auditeurs ou interlocuteurs, car il leur prêtait la bonne foi et la sincérité qui l'animaient lui-même ; attitude plutôt rare de nos jours. [...]

Un autre jour, au plus fort de la marée communiste, faisant jouer la vieille amitié qui m'unissait à l'un des « meneurs » Rosemond SURELIE, j'obtiens que ses suiveurs fassent silence pour m'écouter. A la faveur de ce silence absolu, mais embarrassant, paralysant (car un orateur public a besoin d'applaudissements, de répliques et d'interpellations), je rappelai cette conversation et citai BISSOL. A la fin de ma conférence, une voix, une seule, s'éleva : Celle de SURELIE pour dire : « SA OU DI A BON, SI OU LE, ME VIV BISSOL ! » L. BISSOL n'était pas candidat, il n'était pas encore Conseiller Général, je ne sais même pas s'il avait déjà eu l'occasion de prendre la parole à Trinité, mais son crédit était si grand que son nom seul avait suffi à SURELIE pour accepter mon message.

Solange FITT-DUVAL

1921-2014

Je me souviens de BISSOL, également à Rivière-Pilote. La lutte fut dure avec les fonctionnaires de la commune, très anticomunistes à l'époque ; ils ne pouvaient pas comprendre la position du Parti Communiste présentant BISSOL aux élections. Ils estimaient qu'un ouvrier n'était pas digne d'un mandat de député.

La classe ouvrière, en dépit des phrases ronflantes des anticomunistes, savait reconnaître ses défenseurs et, chaque fois réélisait cet ouvrier qui avait montré sur tous les plans ses capacités.

A l'occasion de son 90^{ème} Anniversaire, il avait évoqué avec émotion la mémoire de Germaine MARIE-ANGELIQUE qu'il tenait en très grand estime. Il admirait le travail acharné de cette mère de famille dans l'U.F.M., pour l'émancipation des femmes. Il pensait qu'il était normal qu'elles s'organisent pour mener leur combat, estimant qu'en général, les hommes ne voyaient pas le problème des femmes correctement et qu'il y avait beaucoup à faire pour changer les mentalités.



Comme LENINE, Léopold BISSOL qui avait été porté aux nues par les femmes travailleuses de la ville et des campagnes, comprenait que la lutte des femmes martiniquaises méritait toute l'attention du Parti Communiste.

Philibert DUFEAL

1925-2016



La première fois que j'ai vu Léopold BISSOL, c'était à l'enterrement d'André ALIKER. J'avais alors 9 ans en janvier 1934 ; mon père, militant communiste, me faisait faire mon premier geste révolutionnaire.

La deuxième fois, ayant quitté l'école très tôt à l'âge de 15 ans, mon père m'a mis au métier, et mon premier patron durant plus de deux ans a été BISSOL, artisan ébéniste. [..]

Durant près de trois années que j'ai vécu auprès de lui, jamais il n'a eu de problèmes avec ses voisins ou autres. C'était un homme très modeste ; il n'offensait personne. C'était un ouvrier d'une grande valeur, il savait travailler et donnait un résultat irréprochable aux clients.

On peut penser que son opinion politique gênait son activité professionnelle. Au contraire, ses adversaires lui donnaient du travail, parce qu'on savait à qui on avait à faire. Jamais un client n'était venu protester pour un travail mal fait ou en retard, parce qu'il savait s'organiser pour n'être jamais en défaut, et il avait toujours du travail.

Ce sont ces années de présence à ses côtés, aussi bien à l'atelier que dans les réunions et manifestations qui m'ont amené au Parti Communiste.



Succès formidable et cela a continué.

BISSOL fut réélu chaque fois jusqu'à ce qu'il ait décidé en 1958 de ne pas se représenter.

Il avait des ennuis de santé. Il sortait donc rarement dans les derniers temps. Il allait tout juste chercher sa pension. A cette occasion, il passait voir quelques amis. J'étais parmi ceux qui avaient cet honneur.

C'était toujours un moment de joie intense de le voir, de l'entendre, de revivre notre vieille amitié, de rappeler les souvenirs des batailles livrées ensemble dans l'intérêt de la classe ouvrière.

Puis, il s'en allait, sans oublier de passer au Siège du Parti déposer sa contribution au Trésorier du Parti. Il était bien placé pour savoir l'importance des finances pour un Parti qui ne reçoit pas de subventions de l'Usine ou du haut négoce, qui n'a pour payer ses nombreuses dépenses, que les cotisations de ses membres, les fêtes et une partie de l'indemnité de ses élus.

La mort de ce vieux compagnon m'a à la fois surpris et bouleversé. J'en ai beaucoup souffert surtout que je me proposais depuis quelques jours d'aller lui rendre visite.

Lorsque j'ai reçu le coup de fil annonçant sa mort, je me suis reproché de n'avoir pas assez cherché l'occasion de lui prouver mon affection.

20 janvier 2015 : Le lycée professionnel Petit-Manoir est devenu officiellement le lycée professionnel LEOPOLD-BISSOL. Une immense fierté pour la communauté éducative et la famille du premier député ouvrier martiniquais.

--UN LYCÉE AUX VALEURS HUMANISTES



Lycée Leopold Bissol
MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

En devenant le lycée LEOPOLD-BISSOL, lycée de la construction et de l'habitat, cet établissement souhaite s'inspirer des valeurs humanistes de cet ébéniste hors pair, qui était aussi un militant engagé et qui prônait l'amour du travail bien fait, le goût de l'effort et la défense de l'égalité des chances pour tous.

Lycée Léopold BISSOL au Lamentin



Raymond Yvon BISSOL, petit fils de Léopold BISSOL



Un moment empreint d'une forte émotion
« **Mon grand-père était un homme extrêmement doux qui ne s'est jamais plaint de rien et qui a toujours supporté sa famille avec ses huit enfants. L'engagement quel qu'il soit ne doit pas sacrifier la famille** », a rappelé Raymond Yvon BISSOL, particulièrement ému. « **Beaucoup de personnes disaient qu'il fallait se rappeler de ce que mon grand-père a fait pour le pays. En lui donnant le nom d'un lycée, lui l'autodidacte, le pédagogue, c'est vraiment une immense fierté.** »



Le nom de Léopold BISSOL aussi...



Statue de Léopold BISSOL
Quartier Ermitage
Fort-de-France



Résidence BISSOL
Angle de la place de l'abbé Grégoire
et la rue du 23 mai 1848
Terres-Sainville à Fort-de-France



Ville du Lamentin
Martinique



Rue Léopold BISSOL
Quartier Petite Ravine
au Vauclin

ANNEXES :

« Entre les Antilles et la France, il y a d'incessantes communications de pensée et de sentiment ; et les terribles événements qui ont frappé la Martinique, en rendant plus douloureuse la fibre qui nous rattache à ces hommes exploités et malmenés, l'a rendue plus sensible aussi ; il y a comme une transmission aiguë des sensations et des souffrances du pauvre prolétariat noir au prolétariat de France. »

Jean JAURES, « Aux Antilles », La Petite République, 21 avril 1900

❖ Février 1923 : La grève de Bassignac

La grève de février 1923 est connue en Martinique sous ce nom, parce que l'usine de Bassignac a été l'aboutissement de cette grève. C'est là que les heurts entre « force de l'ordre » et travailleurs ont été meurtriers.

En effet, bien que la grève ait été générale, elle a surtout été menée dans cette région du Nord de l'île par les ouvriers agricoles des « mornes ». (Ces mornes qui étaient des zones charnières entre les régions agricoles, permettant le déplacement des ouvriers de Sainte-Marie vers Trinité et Gros-Morne) furent ceux de Bezaudin, de Morne-des-Esses, de Bon Air.

Ils sont parvenus à faire reconnaître leurs revendications aux ouvriers industriels qui se sont ralliés à leur cause.

Cette grève se développe rapidement chez les ouvriers agricoles, comme en 1900.

Par la suite, les grévistes ont plus ou moins été aidés par le Parti Socialiste et le groupe Jean JAURES. Ils ont donc obtenu par ce biais l'appui des partis politiques luttant sur des bases de classes et ayant comme but d'apporter un soutien effectif à la classe ouvrière.

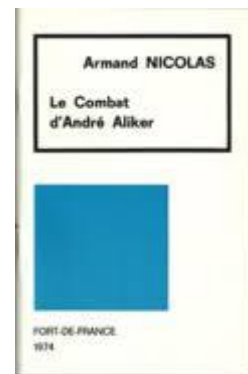
Cécile CELMA *Le mouvement ouvrier aux Antilles de la Première Guerre mondiale à 1939* Historial antillais Tome V

❖ L'assassinat du journaliste André ALIKER, responsable de JUSTICE, a jeté les bases d'une mobilisation des travailleurs...



Mais le plus présent des anciens militants dans la Martinique d'aujourd'hui est André ALIKER. Ce dernier est présent dans de nombreuses communes, rues, places et avenues, à Ducos, Fort-de-France, au Lamentin, Morne-Rouge et Saint-Esprit. Les Martiniquais se sont, petit à petit, appropriés son histoire et il est devenu leur symbole de la résistance à

la corruption. Soulignons les efforts faits par les militants communistes pour que la mémoire d'André ALIKER ne tombe pas dans l'oubli, en effet à chaque anniversaire de sa mort, le 11 janvier, un article rappelant les causes et les circonstances de ce décès est inséré dans JUSTICE. Armand NICOLAS est l'auteur d'une brochure intitulée « **Le combat d'André ALIKER** », parue en juin 1974 à Fort-de-France et plusieurs fois rééditée. Après avoir expliqué le scandale contre lequel André ALIKER luttait, il démontre que ce scandale prit sa source dans les travers de la colonisation et aussi que la mort du militant communiste, responsable de Justice, a jeté les bases d'une mobilisation des travailleurs.



Edouard DE LEPINE fait également la même analyse, il estime que l'assassinat du militant communiste André ALIKER, responsable de JUSTICE, est l'un des événements déclencheurs ayant conduit de nombreux Martiniquais vers les communistes, écoutons ce qu'il en dit :

« C'est seulement en 1934 après l'assassinat d'ALIKER, le 11 janvier 1934, c'est l'événement de l'entre-deux guerres ici il y en a eu d'autres certainement, c'est un événement considérable car cela bouleverse le paysage politique, des gens qui n'avaient rien de communiste sont indignés par cet assassinat et vont se rapprocher du groupe JEAN-JAURES qui se composaient d'une dizaine, d'une douzaine de personnes pas plus »

En mai 1970, le Parti communiste martiniquais avait apposé une plaque commémorative sur les murs de l'ancien siège dans le quartier des Terres-Sainville.

-- Secrétaire politique un sacerdoce ?

Trois figures ont laissé leur empreinte dans l'encadrement du communisme à la Martinique, entre 1950 et 1980, trois hommes qui ont porté la doctrine communiste et se sont efforcés de faire de leur fédération et de leur parti une véritable entité communiste telle que définie par les directives du PCF et les instructions marxistes. **Éphraïm dit Cosney MARIE-JOSEPH, Camille SYLVESTRE** et **Armand NICOLAS** ont été les secrétaires politiques qui ont porté le communisme à la Martinique, en ont fait un parti reconnu et un interlocuteur inévitable.

Rolande BOSPHORE *Militants et militantismes communistes à la Martinique* Ibis Rouge Editions septembre 2015

Fonctionnaire et militant anticolonialiste, deux options incompatibles dans les années 1960

Le 15 octobre 1960, le Journal officiel publie : une ordonnance - un arrêté ministériel - permettant au préfet d'éloigner de son poste tout fonctionnaire basé dans un département d'outre-mer dont l'engagement citoyen l'amène à contester la politique de l'État. Sont particulièrement visés les militants et les sympathisants anticolonialistes, communistes pour l'essentiel.

Rédigé à la demande du Premier ministre **Michel DEBRE**, le texte stipule :

"Les fonctionnaires de l'État et des établissements publics de l'État en service dans les DOM dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public peuvent être, sur la proposition du préfet et sans autre formalité, rappelés d'office en métropole par le ministre dont ils dépendent pour recevoir une nouvelle affectation".



Un texte de circonstance visant en premier lieu les sympathisants français des indépendantistes algériens. Pourtant, l'ordonnance est appliquée aux Antilles, en Guyane et à la Réunion. L'Algérie perdue en 1962, le gouvernement du général de Gaulle se donne les moyens de maintenir dans son giron les autres possessions de l'ancien empire.

-- Les fonctionnaires militants sont mis à l'index

Ce qui provoque un large mouvement de contestation. Les motifs ne manquent pas. Grèves et manifestations ponctuent l'agenda économique et social. Par exemple, les émeutes de décembre 1959 en Martinique. Elles provoquent la mort de trois jeunes hommes de 15 à 20 ans. En toile de fond, la restructuration de l'économie sucrière, amenant chômage, exode rural, appauvrissement général.

De plus, l'impatience est palpable quant à l'application effective de la loi sur la départementalisation de mars 1946. Les espoirs sont rapidement déçus. Le même schéma prévaut, à quelques nuances près, dans les trois autres départements d'outre-mer. Dans ce contexte, les promoteurs de l'égalité des droits, communistes et socialistes notamment, se montrent très critiques vis-à-vis du gouvernement.

Les militants anticolonialistes, favorables à l'autonomie pour les uns et à l'indépendance pour les autres, sont particulièrement surveillés. Durant une décennie, à tour de rôle, neuf militants Guadeloupéens, un Guyanais, treize Réunionnais et quatre Martiniquais sont mutés en Corse, en Afrique ou dans l'hexagone.

-- Le gouvernement cadenas les contestataires



Cependant, les militants martiniquais refusent de quitter l'île. Ce sont deux dirigeants du Parti communiste - **Armand NICOLAS** et **Guy DUFOND**, professeurs de lycée - et deux dirigeants de la CGT - **Georges Eleuthère MAUVOIS** et **Walter GUITTEAUD**, inspecteurs de la poste. Ils sont révoqués.

Finalement, l'ordonnance considérée comme scélérate est abrogée en 1972 par le gouvernement de **Georges POMPIDOU**.

Jean- Marc PARTY Publié le 24 octobre 2021

-- La lettre adressée au préfet signifiant le refus de mutation d'office

Walter GUITTEAUD - Armand NICOLAS - Georges MAUVOIS

Le 25 août 1961

Monsieur le Préfet

Samedi 12 août, vous nous avez notifié, en votre cabinet des arrêtés ministériels nous mutant d'office en France.

A cette occasion vous avez reconnu qu'aucune faute professionnelle ne nous était reprochée et que la mesure d'éloignement avait été prise parce que nos opinions et nos activités étaient contraires à la politique du gouvernement.(..)

C'est une mesure colonialiste qui s'appuie sur un texte d'exception réservé aux fonctionnaires des D.O.M., prouvant ainsi que nous ne sommes pas des « Français à part entière » .

Nous estimons nécessaire, en conséquence de vous déclarer ce qui suit :

La Martinique est notre patrie(..) Nous avons, depuis notre jeune âge, réfléchi aux problèmes que pose l'avenir de notre pays et nous avons adhéré au Parti Communiste qui seul nous paraît répondre aux exigences de cet avenir. (..) Vous prétendez nous imposer d'aller gagner notre pain dans l'exil(..) Et vous savez aussi que nous sommes chargés de famille. Vous entendez ainsi nous tenir par le ventre et par l'amour que nous portons à nos enfants.

Mais vous avez oublié une donnée, celle-ci :(..) Nous préférons vivre dans la gêne plutôt que d'accepter une forme nouvelle d'esclavage.

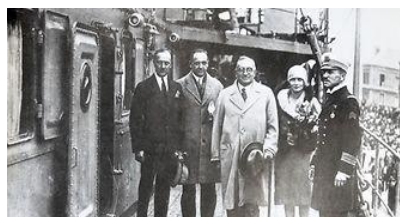
Nous avons choisi de consacrer notre vie à la cause du progrès et de la libération de notre peuple. (..)

-- Ils réintègrent les services publics en 1974

Ils verront avec espoir l'abrogation de l'ordonnance par le Conseil d'État en 1974. Valéry GISCARD d'ESTAING est alors président de la République. Le climat politique a quelque peu changé et le régime des giscardiens entend se démarquer de l'ère gaullienne. Ils seront réintégrés dans leurs corps de métier respectif l'année suivante. Bien que réintégrés, ils devront néanmoins attendre l'arrivée de la gauche au pouvoir avec François MITTERRAND pour retrouver l'intégralité de leurs droits dans la fonction publique. Ils continueront à être actifs comme militants et comme dirigeant du PCM. Cinquante ans plus tard, seul Walter GUITTEAUD manque aujourd'hui à l'appel : il est décédé en juillet 2006 Mais ses trois autres amis se souviennent des moments difficiles qu'ils ont vécus, de la mobilisation de nombreuses personnes pour les soutenir et les aider. Ils se rappellent surtout que leurs idées et leur engagement ont contribué à modeler le paysage politique d'aujourd'hui, quelles que soient ses composantes et ses couleurs.

Gabriel GALION FRANCE-ANTILLES Vendredi 14 octobre 2011

❖ 1935-1936 : Le Tricentenaire du rattachement de la Guadeloupe et de la Martinique à la France



paquebot « Colombie ».

A cause de la crise qui se développe en Europe, les représentants des hautes autorités de l'Etat, dont le ministre des Colonies Louis ROLLIN, ne peuvent quitter la métropole. Ce dernier confie la présidence d'une délégation à Albert SARRAULT, député radical-socialiste, ancien gouverneur général de l'Indochine et ancien ministre des Colonies.

La délégation est arrivée à Fort-de-France sur le



Les Portes du Parc en 2021 avec les fresques de Koko René-Corail

Au début des années 1930, la population et les élus martiniquais souhaitent ardemment que la Martinique accède au même niveau de vie que les départements français. C'était « le triomphe de la politique assimilationniste » écrira t-on plus tard. La statue de Pierre Belain d'ESNAMBUC sur la Savane de Fort-de-France était inaugurée le mardi 24 décembre 1935, dans le cadre des Fêtes du Tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France. À la lecture des discours prononcés lors de cet événement, un seul fait historique importe : c'est le fondateur de la colonie en 1635. Qu'a t-il été dit de l'esclavage lors de ces Fêtes ? À l'évidence, les luttes des esclaves aboutissant au 22 mai 1848 étaient ignorées.

-Le Parc de l'Exposition : incontournable et emblématique

La porte d'accès au Parc d'exposition en 1935. Elle reste de nos jours un monument marquant les Fêtes du Tricentenaire. - Archives Territoriales de Martinique-

La porte du Parc de l'Exposition en 1935

« C'est vraiment sur cette manifestation que comptent le plus le député martiniquais Alcide DELMONT, le maire de Fort-de-France Victor SEVERE et et le gouverneur Jacques Louis FOUSSET pour atteindre une partie de leurs objectifs. Ils ont donc beaucoup investi. Ils n'ont ménagé ni temps, ni argent pour qu'elle soit la plus représentative possible. On a utilisé les vieux bâtiments de l'ancien hôpital militaire et les terrains adjacents », commente *Le Mémorial Martiniquais* (2).



Le journal *L'Effort*, dans son numéro du 25 janvier 1936, dont le directeur n'est autre que Damien SUVELOR, le président de la Chambre de commerce de Martinique et président du comité de l'Exposition, invite ses lecteurs à visiter le Parc aménagé tout spécialement pour l'événement. Extraits :

« Par la grande porte monumentale, pénétrons dans le Parc de l'Exposition. Les regards sont d'abord attirés par un vaste panneau, sorte de triptyque déployé, où se trouvent, à gauche la figure de Joséphine, à droite celle de Schœlcher, et au milieu, une allégorie symbolisant l'union de la France et de la Martinique (...). Poursuivons : le bar de dégustation vous promet les meilleurs crus du pays, bien placé du reste dans la section si curieuse et si captivante des anciens appareils, moulins et autres, où se traitait autrefois la canne à sucre (...). À l'entrée du compartiment " Industries " vers le vaste bâtiment de l'ancien hôpital militaire, un surprenant étalage de carreaux de couleurs, vernissés, aux dessins les plus variés, les plus artistiquement réalisés, rivalisant avec les résus-sites les plus parfaites de l'industrie métropolitaine. Une fiche vous apprend que tout cela sort des établissements Savon et a été fabriqué dans l'île par des ouvriers martiniquais. (...) Non loin le stand Renaud, le stand Descars dont les enseignes resplendissent la nuit de la façon la plus somptueuse. Comme cadre à toute cette partie qui précède les bâtiments du fond, un aménagement luxueux du terrain, avec parterres, motifs de gazon qui sont un triomphe de l'art du jardinage, jets d'eau, bassins, arbres séculaires garnis avec le goût le plus sûr, le sens le plus moderne des procédés de l'ornementation (...) ».

-- 24 décembre 1935 : Inauguration de la statue de Pierre Belain D'Esnambuc sur la savane

26 juillet 2020 : Déboulonnement et destruction de la statue

1935 : Inauguration



L'inauguration de la statue fut précédée, sur la Savane, 2020 : déboulonnement et destruction d'un défilé de mousquetaires et gardes français, régiments étrangers aux somptueux costumes écarlates, infanterie de marine sous différents uniformes, poilus martiniquais de la Grande Guerre, matelots modernes et une vingtaine d'étendards copiés sur les modèles du musée de l'Armée.



Le maire de Fort-de-France Victor SEVERE terminait son discours en ces termes, à l'endroit de l'imposante délégation venue de la métropole : « *Nous ne vous demandons que de nous voir sans prétention, d'interroger notre passé et de scruter impartialement notre présent. Notre passé, il a commencé avec la venue du petit gentilhomme normand dont le bronze évoque devant vous la mémoire glorifiée* ».

--La vitalité du pays : Les œuvres et talents des artistes ne sont pas oubliés

De son côté, le journal *La Paix* du 8 janvier 1936 relate : « *Les visiteurs n'ont pu s'empêcher de s'arrêter devant l'œuvre impressionnante de M^{LLE} Marie-Thérèse Julien LUNG-FOU baptisée " Le Tam-Tam ". La vie est donnée à ce bloc de pierre qui représente le travailleur des champs à califourchon sur son tambour, les yeux levés vers le ciel (...)* ». L'album *Notre Martinique* consacré au Tricentenaire ajoute par sa part : « *Cette exposition fut pour beaucoup une véritable révélation d'artistes méconnus ou pas connus. Les artistes photographes dont MM. Albert ADREA, Ernest VEILLE et SAINTE-LUCE y ont eu une large place* ». Dans son discours d'ouverture de cette exposition, Damien SUVELOR avait tenu à rendre hommage « *aux présidents et membres des différents comités qui ont su organiser cette manifestation d'une ampleur et d'une importance inconnues jusqu'à ce jour ; les nombreux exposants dont le patriotisme agissant y a rassemblé tant de preuves éloquentes de la vitalité du pays* ».

-- Paroles et discours prononcés :

« *Nous fondons aussi, Messieurs, sur ce contact le plus intime qui ne se soit jamais produit entre la colonie et sa métropole, les plus fermes espérances pour la réalisation de notre vœu le plus cher: l'intégration complète dans la Grande Patrie des petites France d'outremer* ».

Discours face à l'imposante délégation où toutes les Autorités et élites de la Nation étaient représentées de
Victor SEVERE 24 décembre 1935

« *La période de la croissance pour le peuple martiniquais semble achevée. Il peut, à bon droit, aspirer à l'honneur d'être déclaré majeur par la mère patrie. Comment dès lors, en célébrant le troisième centenaire de son baptême, ne sentirait-il pas naître en son cœur, l'espoir de voir luire bientôt le jour ardemment désiré de sa confirmation, je veux dire de son incorporation totale au sein de la grande famille française ?* ».

Paul LEQUIEN Evêque de la Martinique 24 décembre 1935

« *Nous assisterons en 1935, écrivait-il, à une manifestation coloniale qui aura l'avantage d'apprendre à ceux qui l'ignorent ou encore de rappeler à ceux qui l'ont oublié, que la France possède vers l'occident, dans la mer des Antilles, à quelques milliers de kilomètres, un de ses «bijoux de famille» (...)* ».

Alcide DELMONT Député de la Martinique Publié dans plusieurs revues coloniales en 1934

Louis ROLLIN
1879-1952



« *Jusqu'à ces derniers jours, j'avais espéré partir avec vous (...). Je voyais là le couronnement d'une année faste entre toutes dans les annales de la France d'Outre-mer, d'une année qui a vu successivement la Conférence Impériale (où se retrouvent des représentants de toutes les possessions françaises), la réouverture du Musée de la France d'Outre-mer, la création de la Maison de la France d'Outre-mer, la fondation et l'ouverture si brillante, en plein Paris, du Salon de la France d'Outre-mer (...).*

C'est assez de vous dire la tristesse que j'éprouve, au seuil même du départ, d'être retenu par les devoirs de ma charge ».

Louis ROLLIN ministre des Colonies Extraits du Discours prononcé lors du banquet du 7 décembre 1935

❖ **Juin 1936 : Signature des accords de Matignon. Les avancées sociales du Front populaire ont été très vite détournées. La semaine de 40 heures, jamais appliquée aux Colonies**



Le scénario d'une conquête sociale d'envergure suivie d'un retour en arrière a un précédent. En 1936, le Front populaire instaure la semaine de 40 heures. Une avancée sociale dans un pays où la semaine de travail n'avait guère de limite. Mais cette mesure phare du Front populaire ne tiendra pas longtemps. Dès



1938, le principe est progressivement contourné, puis démantelé. C'est Paul REYNAUD, qui succède à Léon BLUM à la présidence du Conseil, qui donne le premier coup de boutoir. En novembre, il prend un décret-loi autorisant la multiplication des heures supplémentaires, peu payées d'ailleurs, et permet d'organiser la semaine de travail sur six jours. La CGT tente de s'y opposer et de violents affrontements ont lieu avec la police, notamment chez Renault. Mais plus que le décret Reynaud, c'est la guerre qui modifie la donne : le régime de Vichy porte à 60 heures la durée maximale du travail, ouvrant la voie à un net allongement de sa durée effective, entre 1940 et 1943. Non seulement l'occupant nazi stimule la production, mais il trouve du répondant auprès des entreprises françaises.



Ce retour en arrière n'a rien d'une parenthèse. La tendance se confirme après la Libération, alors que la nécessité de reconstruire le pays rencontre un large consensus. Certes, la loi de 1946 rétablit les 40 heures hebdomadaires, la mesure du Front populaire, mais le pays a besoin de bras. Le gouvernement facilite donc largement le recours aux heures supplémentaires. Conséquence logique, la période 1945-1963 est marquée par une hausse sensible de la durée hebdomadaire du travail. La conquête sociale se porte alors plutôt sur les salaires, la réglementation des heures supplémentaires ou l'allongement des congés payés :

(La troisième semaine est acquise en 1956, la quatrième en 1969). Et si la durée hebdomadaire de travail décline à partir de 1963, ce n'est qu'au début des années 80 que le principe des 40 heures, posé en 1936, devient une réalité).

Pourquoi cette évolution ? Parce que la réduction du temps de travail n'est ni inéluctable ni linéaire : derrière les lois et les décrets, les conditions socio-économiques et les mobilisations restent déterminantes. Le contexte économique d'abord : pour Patrick FRIDENSON, chercheur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, « les grands bonds en avant de la diminution du temps de travail sont tous consécutifs à des périodes d'industrialisation intense et d'augmentation forte de la productivité du travail ». On le vérifie en 1936 mais aussi à partir des années 60. Mais les gains de productivité ne suffisent pas. En 1936 comme en 1982 et en 1998, les réformateurs politiques ont dû mobiliser un autre argument, celui de la lutte contre le chômage. Pas de réduction effective du temps de travail sans alibi économique, la simple recherche du « progrès social » étant rarement jugée légitime en elle-même. Dernier facteur, souvent décisif, les luttes des salariés. C'est parce que la semaine de 40 heures était devenue le mot d'ordre du mouvement ouvrier qu'elle s'est imposée.

Coralie FEBVRE « L'éphémère semaine de 40 heures » Libération : publié le 21 mai 2002

« Dans les circonstances actuelles, la semaine de quarante heures apparaît comme l'une des conditions essentielles de la paix sociale »

Le Radical **Paul JACQUIER** rapporteur au Sénat 1936

➤ **Une analyse d'Edouard DE LEPINE sur la période politique 1910-1939 en Martinique**

Cette période politique est d'autant plus ambiguë qu'elle est comme charnière entre la période actuelle. En effet tout émerge.

Tous les hommes politiques de l'époque se réclament de l'idéal républicain. C'est ainsi qu'on voit apparaître : le parti de *L'Entente Républicaine*, *Le Bloc Républicain*, le *Parti de l'Entente Républicaine Schœlcheriste*.

Ces hommes ont aussi en commun d'autres idées : celles de SCHÆLCHER. Laissons parler Joseph LAGROSILLIERE : « C'est autour des idées et des traditions de l'immortel philosophe – Schœlcher -- que tous, nous devons nous réunir d'abord, si nous voulons nous régénérer nous-mêmes pour mieux régénérer le parti républicain ».

Par ailleurs, ces hommes politiques sont en grande partie issus de cette classe de mulâtres et d'intellectuels qui émergent à l'époque.

Insuffisamment formés à la théorie politique ou du moins formés à l'école réformatrice, ils attachent quelque fois plus d'importance aux relations personnelles qu'aux idées politiques.

Aussi le groupe JEAN-JAURES qui se formera autour de Me Jules MONNEROT et qui sera rejoint par des intellectuels purs et durs du groupe *Front Commun* dont les auteurs issus de "Légitime Défense", fera t-il figure d'avant-garde irréaliste non crédible au départ, mais qui pas à pas s'implantera dans le mouvement ouvrier pour devenir le parti des ouvriers, comme la fédération socialiste l'a été, et qui bien que connaissant de larges difficultés actuellement, demeure le Parti pour une majorité des larges masses de ce pays.

Les premiers pas en politique de cette « jeune démocratie » qu'est la Martinique de l'époque seront suivis attentivement par la ploutocratie usinière et l'aristocratie békée, toujours soucieuse de ses intérêts. Celle-ci « couronnera ou décapitera », les hommes politiques de l'époque, par le biais de son argent, et au gré des alliances qu'elle conclura avec le parti de Victor SEVERE ou Joseph LAGROSILLIERE.

Actuellement, la situation a évolué, pourtant les fondements restent les mêmes : une intervention très larvée, mais réelle des békés, soutenus ou non par le Préfet dans la vie politique de ce pays.

Ces interventions se manifestent plus particulièrement à l'occasion des élections et donnent des ZIZINE, des DES ETAGES ou des DE COPPENS. Les élections qui deviennent et qui demeurent un moment important dans la vie politique de la petite bourgeoisie, comme des masses laborieuses de ce pays. Pourquoi ?

« Parce que les premiers militants de mouvement ouvrier antillais ont été davantage formés dans la tradition jaurésienne légaliste de la social-démocratie française que selon les normes léninistes pluridimensionnelles du marxisme révolutionnaire, les activités légales ont été constamment privilégiées dans les choix politiques du mouvement ouvrier antillais... Non que la violence ait été absente de l'histoire des Antilles. Mais... la violence populaire n'a jamais eu qu'un caractère épisodique spontané, face à la violence permanente, calculée et terriblement efficace de la bourgeoisie » – ou du gouvernement – comme celle des RICHARD à la Martinique et Jocelyn ROBERT à la Guadeloupe.

Nous constatons donc que toutes les forces qui existent actuellement au sein de la classe politique des états-majors, ou dans la classe ouvrière, elles-mêmes sont issues de cette période qui a façonné les martiniquais d'aujourd'hui.

Edouard DELEPINE *Autour des sénatoriales... Le GRS et les élections* Tranchées N°1 novembre 1977

❖ 1948-1951 : L'Affaire des 16 de Basse-Pointe

Bénéficiant d'une notoriété importante en Martinique, **Léopold BISSOL soutiendra en tant que témoin de moralité les 16 de Basse-Pointe lors de leur procès à la cour d'assises de Bordeaux en 1951**

L'Affaire des seize de Basse-Pointe est une affaire criminelle française, non élucidée, qui a duré de 1948 à 1951, et dont le procès dépassera le cadre de la cour d'assises pour devenir le premier procès du colonialisme français aux Antilles. Il sera aussi l'occasion d'un grand élan de solidarité de la part des mouvements syndicalistes, communistes et associatifs, à la fois en Martinique, mais aussi en métropole et notamment à Bordeaux.

Ce procès a surtout permis de mettre en évidence que, même 100 ans après l'abolition de l'esclavage, et deux ans après la départementalisation, les conditions de travail dans les habitations sont toujours difficiles. Les ouvriers agricoles, dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans, y ont des salaires très bas et dépendent de l'habitation, et donc du propriétaire de cette dernière.

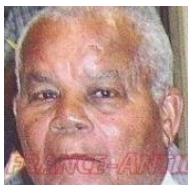


À la hiérarchie sociale se confond toujours une division raciale. D'un côté on trouve les blancs créoles descendants de colons, propriétaires ou cadres des plantations, de l'autre se trouvent les noirs, descendants des esclaves déportés par les Européens au XVIII^e siècle. Au milieu se trouvent les métis et les indiens (coolies), même si nombre d'entre eux sont également en bas de l'échelle sociale comme le montre l'affaire des 16 de Basse-Pointe dont 3 sont d'origine indienne.

NB : Le procès est l'occasion de mettre la France devant ses responsabilités, mais la situation reste néanmoins tendue en Martinique, et des ouvriers agricoles grévistes seront encore plusieurs fois victimes de répressions policières : fusillade de la Chassaing en 1951 (5 blessés), au Lamentin en 1961 (3 morts) et à Basse-Pointe (habitation Chalvet) en 1974 (2 morts). À chaque fois les forces de police ne sont pas inquiétées.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire des 16 de Basse-Pointe](https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_des_16_de_Basse-Pointe)

Roland POLOMAT décédé à l'âge de 89 ans Il y a 60 ans, le meurtre non élucidé du béké Guy DE FABRIQUE secouait et défrayait la chronique à Basse-Pointe, et plus particulièrement, dans le monde des ouvriers agricoles, en plein mouvement social. Seize ouvriers agricoles pointois, dont René POLOMAT, ont été soupçonnés d'avoir assassiné Guy DE FABRIQUE. Ainsi est née l'affaire des « 16 de Basse-Pointe ».



Malgré leur acquittement après un procès historique au Tribunal de Bordeaux, avec une plaidoirie mémorable de Georges GRATIANT, l'un de leurs avocats, ils ont été diabolisés et bannis dans leur commune d'origine.

Ils ont tous vécu hors de Basse-Pointe, principalement à Fort-de-France, grâce à l'aide d'Aimé CESAIRE. Si cette affaire fait aujourd'hui partie de l'imaginaire collectif pointois, à cette époque, parler des « 16 » était subversif voire même interdit à Basse-Pointe. Des familles entières ont été mises à l'écart.

René POLOMAT n'est revenu s'installer dans sa commune, qu'à partir de la retraite, après une carrière d'agent municipal à la ville de Fort-de-France. Depuis, il occupait son temps libre à faire du jardinage.

Le dernier témoin de l'affaire des 16 de Basse-Pointe s'en va avec un secret resté bien gardé depuis des décennies.

M-A.A/H.S FRANCE-ANTILLES jeudi 09 octobre 2014

❖ 4 mars 1948 : La "tuerie du Carbet" Un mouvement d'ouvriers agricoles réprimé dans le sang

7 mars 1951 : La fusillade de la Chassaing



Fin janvier 1951, commence à la Martinique un mouvement de grève qui ébranle une fois de plus l'autorité du tristement célèbre préfet Pierre TROUILLÉ arrivé à la Martinique en 1947.

Il a déjà essuyé depuis son arrivée au pays de nombreuses grèves et a toujours riposté par l'action et la brutalité des forces de l'ordre.

L'année 1948 est d'ailleurs marquée par des grèves, celle de mars qui a entraîné l'assassinat des frères André et Henri JACQUES ainsi que de Mathurin DALIN lors de « la tuerie du Carbet », et celle de septembre avec le meurtre du propriétaire terrien Guy DE FABRIQUE par des ouvriers agricoles plus connue comme « l'Affaire des 16 de Basse-Pointe »

En mars 1950, une longue grève a lieu dans le Nord Atlantique et est aussi marquée par la présence des forces de l'ordre et par des arrestations d'ouvriers.

Pierre TROUILLÉ, surnommé « *le sanglant* », est rapidement muté et remplacé en août 1951 par Christian LAIGRET, 2^{ème} préfet de Martinique. Mais avant son départ, il doit gérer une nouvelle grève qui prend très rapidement de l'ampleur.

Dès janvier 1951, les grèves se multiplient : d'abord au François et au Robert puis avec les dockers sur le port. En février, un grand mouvement de revalorisation des salaires est enclenché. La grève est particulièrement dure puisqu'elle est suivie par plus de 20 000 ouvriers agricoles qui réclament 1300 francs pour la tâche de 8 heures (*la tâche désigne la quantité de travail qu'est censé fournir un ouvrier moyen en une journée. La tâche est une forme de salaire au rendement, « aux pièces »*) soit 650 francs pour l'amarreuse et la même somme pour le coupeur. Les patrons refusent et font pression sur les ouvriers mais la grève se durcit et s'étend : Lamentin, Basse-Pointe, Rivière-Salée.... À Basse-Pointe, les CRS quadrillent la commune tandis qu'à Rivière-Salée, un gréviste est assommé par un gendarme. 19 ouvriers sont emprisonnés. La colère monte.

En mars 1951, la grève ne s'arrête pas. Les ouvriers, confortés par un décret du gouvernement français qui augmente le salaire de base de 25%, ne lâchent pas l'affaire. Ils sont des milliers dans la zone du centre (Lamentin, Ducos, Saint Esprit, Rivière Salée) et pratiquent la grève marchante en se déplaçant en grands groupes.

Le 7 mars 1951, une centaine d'ouvriers grévistes décident de marcher vers la mairie de Ducos. Vers 15h, une centaine de gendarmes et de CRS attaquent les grévistes près de l'habitation la Chassaing. Ils les dispersent sans aucune sommation en utilisant des gaz lacrymogènes et en tirant à balles réelles.

La fusillade de la Chassaing se conclut par des blessés et des détenus : Raymond GEORGES est blessé par balles, Émilie et Atéria AMANT par brûlures, Charlemagne FRANÇOIS et Tertullien MANÉE avec des coups de crosses de fusils.

23 ouvriers sont emprisonnés au Fort Saint-Louis à Fort-de-France puis jugés dès le 12 mars pour « entrave à la liberté du travail ». 14 d'entre eux sont condamnés dont 8 à des peines de prison ferme.

La répression et la fusillade de la Chassaing démobilisent les ouvriers qui sont de plus en plus isolés. La préfecture met alors en place une commission économique et sociale et la CGT accepte de discuter.

Le 8 avril 1961, la commission accepte un salaire de 1100 francs donc inférieur aux revendications des grévistes.

La fusillade de la Chassaing, n'ayant pas provoqué de morts, a tendance à être oubliée dans la longue série de grèves durement réprimées par les représentants de l'État à la Martinique. Elle est pourtant symbolique de la persistance, malgré les lourdes conséquences, des revendications de populations qui vivent dans des situations extrêmement difficiles.

L'année 1951 est aussi celle des élections législatives au mois de juin où Aimé CESAIRE et Léopold BISSOL sont à nouveau élus députés pour le parti communiste qui conserve alors ses deux sièges. Le troisième revient au socialiste Emmanuel VERY-HERMENCE. Les députés sont élus, entre autres, sur les promesses de mettre fin à la misère et au colonialisme.

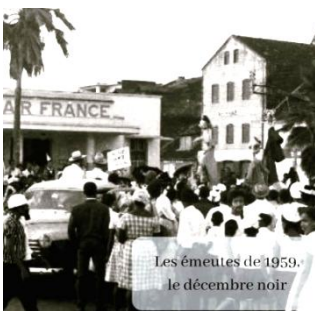
Les dures conditions de vie des ouvriers ont continué à provoquer des grèves récurrentes en février-mars des années suivantes : en 1952 (obtention d'une convention collective, en 1954 (arrestation et emprisonnement de Sévère CERLAND, dirigeant communiste), 1955 : grève au Nord Caraïbe... .

Les exemples sont encore nombreux et les exactions des forces de l'ordre ont ainsi provoqué la mort de plus d'une dizaine de Martiniquais-es entre 1948 et 1974.

Nadine GUIOSE-LUILET Professeure d'histoire et de géographie au Lycée Centre-Sud de Ducos

❖ 20 au 23 Décembre 1959 à Fort-de-France, 3 morts : Emeute ou malaise sociale ?

Le 20 décembre 1959, place de la Savane, en plein cœur de la ville, un automobiliste métropolitain renverse le scooter de Frantz MOFFAT un docker martiniquais. Un pied-noir, fraîchement installé dans l'île, attablé à l'Hôtel de L'Europe face à la rixe, prévient les CRS. L'incident tourne à l'émeute entre policiers métropolitains : CRS et habitants des quartiers populaires.



Les émeutes de 1959, le décembre noir

L'émeute se déroule pendant les fêtes, alors que le préfet vient de quitter l'île, la Martinique attend son successeur. Un télégramme, expédié dans la nuit du 20 au 21 décembre, déplore qu'un simple accident de circulation ait dégénéré en émeute. Pour la préfecture, les CRS sont directement responsables de la réaction d'une foule hostile de 300 jeunes. Le calme est rétabli à une heure du matin.

Le **second jour**, les manifestants restent regroupés dans le quartier de Morne Pichevin, mais les autorités ne peuvent empêcher des scènes de panique, notamment chez des fonctionnaires métropolitains qui veulent quitter l'île. Le Secrétaire général de la préfecture signale que l'ordre public est mal maîtrisé, trois morts : Edmond ELOI dit

ROSINE 20 ans, Christian MARAJO 15 ans, Julien BETZI 19 ans. Il ne reste que 200 gendarmes actifs, et il juge l'armée composée « d'éléments peu surs ».

Le **troisième jour**, malgré les provocations **Manifestation en souvenir des victimes BETZI, MARAJO et ROSINE**

devant la gendarmerie, la situation se stabilise. Le Secrétaire général a lancé un appel aux autorités morales de la ville et fait une longue intervention radiophonique en appelant au calme et annonçant un couvre-feu urbain à partir de vingt heures. L'appel des personnalités (l'Évêque, les députés, le Président du Conseil général, etc.) rallie une large part de la population du côté des autorités.



A Paris, Jacques SOUSTELLE, ministre Délégué auprès du Premier ministre, ce **23 décembre**, demande par courrier officiel au ministre des Armées d'envoyer le *vaisseau De Grasse* à Fort-de-France, « pour ramener le calme dans les esprits » et propose l'envoi de deux escadrons de la gendarmerie mobile. Paris prend donc l'incident au sérieux et craint une dégradation du climat social et politique.

Le **quatrième jour**, le Conseil général tient une séance houleuse. Les élus demandent une révision du statut départemental et une évolution institutionnelle majeure. La crise devient politique. La préfecture s'oppose à la diffusion de la motion à la radio, même si l'Assemblée réaffirme son attachement à la France. Le préfet par intérim craint à cet instant que la déclaration soit considérée par l'opinion comme une incitation à la prolongation de l'émeute. La nuit de Noël se déroule cependant dans le calme. Le Secrétaire général de la préfecture demande aux forces de l'ordre de se tenir prêtes à intervenir vers les lieux stratégiques : l'aéroport, la radio, les usines électriques, les télécommunications, et le dépôt d'essence. Le jour de Noël, la situation se calme définitivement.

Le **28 décembre**, le Secrétaire général de la Préfecture envoie au Chef du gouvernement un long rapport de synthèse destiné à relativiser la crise. Il rappelle la responsabilité des CRS : « *certaines éléments de la population n'attendaient qu'une occasion pour prendre à partie les CRS* ». Selon ses informations, l'origine des deux morts reste confuse (règlements de compte entre bandes ou répression policière). Mais, le plus grave n'est pas là : les émeutiers sont pour la plupart des bandes de jeunes venus du quartier Morne Pichevin, principal îlot de pauvreté de la ville. La crise selon lui n'est pas de nature politique, puisque seul le PCM a mis de l'huile sur le feu, le PPM d'Aimé CESAIRE ayant joué la carte de l'apaisement. Par contre, il craint que la jeunesse, désœuvrée, sans emploi, désorientée, multiplie les actes belliqueux contre des représentants de l'autorité chaque fois qu'elle est provoquée. Le Secrétaire général de la Préfecture, qui a eu à gérer l'ensemble de la crise, ne cache donc pas les difficultés posées par l'émeute en termes de maintien de l'ordre et l'extrême précarité de sa situation. Mais, il essaie surtout d'expliquer au gouvernement la profondeur du malaise social : « la vraie raison des troubles est *l'incertitude de l'avenir pour ceux de vingt ans dont le nombre croît rapidement* ». Il demande au gouvernement une réaction rapide. Fort de ce rapport, Jacques SOUSTELLE, le 30 décembre, rencontre les parlementaires martiniquais. Une note de son conseiller, Alain LAMASSOURE, résume les principales décisions promises par le gouvernement lors de la négociation :

- L'annulation du départ du vaisseau Le Grasse ;
- L'interdiction d'entrée de travailleurs étrangers ;
- Une hausse du SMIG de 5 % ;
- La rédaction d'une loi-programme pour 1960.

Cependant le Ministère refuse de s'engager sur les revendications des élus :

- Le retrait des CRS ;
- Le retrait des fonctionnaires venant d'Afrique du Nord ;
- Une réforme fiscale ;
- L'octroi de crédits supplémentaires pour lutter contre le chômage et l'égalisation du montant des allocations familiales sur les niveaux métropolitains.

Cependant, le lendemain, Alain LAMASSOURE envoie un câble au Préfet lui demandant d'étudier ces revendications : « *je ne puis que vous laisser le soin d'y réfléchir, ignorant tout moi-même du pays* ».

Le **4 janvier 1960**, le nouveau Préfet répond à Alain LAMASSOURE et lui suggère plusieurs décisions à prendre :

1. Ne plus envoyer de fonctionnaires d'Afrique du Nord aux Antilles, car cela a un effet négatif sur la population ;
2. Retirer les CRS, car cela pose des problèmes de mœurs ;
3. Rappeler de façon discrète le Vice-Recteur Plénel qui a eu une attitude inadmissible de dénonciation de l'action gouvernementale ;
4. Augmenter la puissance des forces de l'ordre notamment pourvoir l'île pour une surveillance en hélicoptères en cas d'arrivée d'armes des îles anglaises voisines ;
5. Et enfin accroître la surveillance des étudiants antillais de retour de métropole, « *contaminés par la propagande communiste* » qui crée le « *désordre d'une jeunesse intoxiquée, et totalement désœuvrée* »

Alain PLENEL
1922-2013

Le **11 janvier 1960**, le *Cabinet Soustelle* annonce ses décisions au ministre de l'Outre-mer :

- Remplacer les CRS par des gendarmes ;
- Rappeler le Vice-recteur Alain PLENEL ; (Vice-recteur de la Martinique de 1955 à 1960)
- Préparer un communiqué confirmant l'augmentation du SMIG ;
- Mettre en place un plan de maintien de l'ordre.

Le **11 janvier 1960**, une lettre de Jacques SOUSTELLE demande officiellement au Premier Ministre le retrait de la compagnie de CRS de la Martinique après les incidents du 21-23 décembre et l'envoi de troupes de gendarmes. Ces mesures immédiates favorisent le retour au calme dans l'île.



Laurent JALABERT *Les mouvements sociaux en Martinique dans les années 60 et la réaction des pouvoirs publics*
Décembre 2010

❖ 24 mars 1961 : Répression sanglante au Lamentin ; Trois ouvriers agricoles tués par balles



Une stèle située derrière l'actuel centre culturel du bourg du Lamentin rappelle l'événement. A cet emplacement se trouvaient les locaux d'une cantine scolaire.

Un épisode sanglant du mouvement ouvrier. Au Lamentin, le 24 mars 1961, une grève des ouvriers agricoles était violemment réprimée. Bilan : 3 morts, 25 blessés. Un événement qui a accompagné la fin du règne des habitations marqué par des conditions de vie extrêmes des hommes et femmes dans les plantations, et des salaires de misère.

**« Ici, les assassins officiels sans crier gare
Couchent sur le sol en deux salves sanglantes,
Des hommes, des femmes, qui ont commis la faute
de ne pas être contents d'avoir été si longtemps
trompés, abusés, exploités ».**



Extraits du discours-poème intitulé « Sur trois tombes » prononcé par Georges GRATIANT, maire du Lamentin depuis 1959, militant communiste, lors des funérailles des trois tués au cours de la fusillade du 24 mars 1961. Un discours qui allume le courroux du ministre des Armées Pierre MESSMER, qui va poursuivre Georges GRATIANT devant les tribunaux et obtenir des sanctions à son encontre. L'histoire retiendra : « Le massacre du Lamentin, la fusillade en pleine ville de travailleurs sans défense et les mains nues qui criaient leur misère ».

Ce 24 mars 1961, les ouvriers agricoles et d'usines en sont à leur quatrième semaine de grève. Ils demandent une augmentation de leurs salaires. Les usiniers leur opposent un refus catégorique, en tablant sur un pourrissement du mouvement. Du côté des autorités, le préfet Jean PARISI ne cache pas sa volonté de maintenir l'ordre sur les plantations et d'y déployer les moyens nécessaires. C'est ce même préfet aux pleins pouvoirs, alors fraîchement débarqué, qui a été au cœur de la répression du soulèvement de décembre 1959 à Fort-de-France.

Les arrestations de trop

En ce mois de mars 1961, malgré la présence de gendarmes dans les campagnes à la recherche de meneurs, la grève ne cesse de s'étendre à l'ensemble de l'île. Le 16 mars, 40 ouvriers en grève sont arrêtés au François. Deux autres le 22 mars au Lamentin.

Puis le 24 mars, ce sont les arrestations de trop. Vers 12h30, à Sarrault au Lamentin, surgissent des gendarmes en Jeep. Ils interpellent un piquet d'ouvriers. Deux d'entre eux sont pris à partie et roués de coups. La femme d'un de ces ouvriers proteste alors avec véhémence devant les brutalités dont son mari est l'objet. Elle est violemment frappée à son tour. Les deux ouvriers sont menottés et embarqués. Direction : la caserne de Fort-de-France. Parmi les ouvriers attroupés, l'indignation est à son comble. La nouvelle se répand. Une foule se forme spontanément dans l'après-midi dans la cour et aux alentours de la cantine scolaire du Lamentin. Elle crie à l'injustice et réclame la libération des deux ouvriers arrêtés. Victor LAMON, secrétaire général des syndicats, Georges GRATIANT, entre autres, parviennent à intervenir auprès du préfet PARISI et du procureur général, pour leur faire part de la colère justifiée de la population en général et des grévistes en particulier. Le préfet promet la mise en liberté des deux prisonniers.

-- Des tirs sur la foule

L'hebdomadaire du Parti Communiste JUSTICE relate la suite des événements dans son édition du jeudi 30 mars 1961 : « On en était là lorsque Roger AUBERY, administrateur des propriétés du Lareinty, débouchant de la rue des Barrières, en plein centre-ville du Lamentin, au volant de sa Jeep, s'engage rue Hardy-de-Saint-Omer où est située la cour de la cantine dans laquelle sont rassemblés les travailleurs dont un bon nombre sur les trottoirs. L'usinier traverse la rue au ralenti, ricanant, visiblement provocateur. Des propos sont échangés entre AUBERY et les ouvriers. La fièvre monte... »

La Jeep de l'usinier est renversée. Celui-ci parvient à se réfugier dans une maison voisine (*). Des gendarmes de la compagnie de Fort-de-France arrivent dans la commune. La libération tant attendue des ouvriers arrêtés, promise par le préfet, ne vient pas. Le temps passe. La nuit tombe. Une partie de la foule est massée devant le refuge de l'usinier. Gendarmes et policiers ont pour mission de le libérer. Un véhicule de gendarmes arrive en trombe puis s'immobilise devant la maison. Une première salve de mitraillettes est tirée en l'air. L'usinier serait libéré et embarqué à ce moment. La foule se replie en désordre. C'est alors que deux salves successives sont tirées dans sa direction et ne font pas de détails.

-- Le souffle de la mort

Les rafales effroyables de la mort soufflent. De cette foule, trois personnes ne vont pas se relever. Une jeune femme de 24 ans, Annette MARIE-CALIXTE, couturière qui sort de la messe, reçoit une balle sur le flanc gauche, à hauteur du thorax. Un jeune ouvrier agricole âgé de 21 ans, Alexandre LAURENCINE, est atteint au dos alors qu'il est couché face contre terre. Un autre jeune ouvrier agricole, Édouard VALIDE, 26 ans, est transpercé à la nuque par une balle. 25 autres personnes sont blessées, dont certaines grièvement. Des balles seront retrouvées à l'intérieur de maisons avoisinantes.

Dans son numéro du 27 mars 1961, le tri-hebdomadaire L'Information donne une version des faits qui va être formellement démentie plus tard par de nombreux témoins. Il écrit : « *Les manifestants qui se sont emparés de grenades lacrymogènes dans la Jeep de la police, sont passés à l'action contre les forces de l'ordre (...). Après les sommations d'usage du commissaire de police qui s'est évertué à inciter ses compatriotes au calme, la gendarmerie ouvrit le feu* ». En réalité, c'est sur des manifestants aux mains vides que policiers et gendarmes ont tiré. Il n'y a jamais eu de sommations.

Les trois tués sont quelques jours plus tard portés en terre lors d'obsèques solennelles. Les corps ont été exposés à la mairie d'où est parti le cortège funèbre. Parmi les différents discours de circonstance prononcés, celui du maire Georges GRATIANT restera dans l'histoire.

André-Marc BELVON FRANCE-ANTILLES samedi 17 août 2019

« *En cette année 1961, la Martinique était à une période charnière de son histoire. C'est la période que les historiens appellent la fin de la société d'habitations. Celle-ci était basée sur les plantations de canne à sucre et les usines sucrières. A cette époque, les premières usines avaient déjà commencé à fermer, notamment au Lorrain dans les années 50. Dans les années 60, le mouvement va être irréversible. De grosses usines au Vauclin, François, Marin vont, elles aussi, fermer. Jusqu'aux années 70, la Martinique est passée de 14 sucreries à 2. Les ouvriers se sont battus jusqu'au dernier moment pour avoir des augmentations de salaires et empêcher ces fermetures. Cette année 1961 annonçait l'agonie de notre industrie sucrière et la volonté des industriels du sucre de passer à autre chose. C'était la reconversion vers la banane et le secteur tertiaire.* »



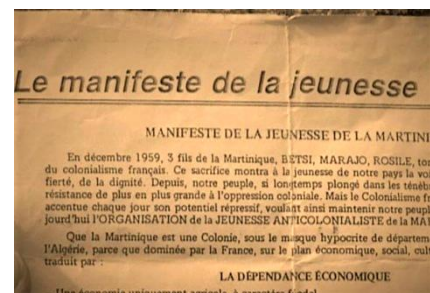
L'analyse de l'historienne Marie-Hélène LEOTIN FRANCE-ANTILLES Samedi 24 août 2019

❖ Décembre 1962 : Le Manifeste de l'OJAM

En 1963, 18 jeunes Martiniquais sont arrêtés pour avoir diffusé un manifeste anticolonialiste. Ils seront incarcérés et inculpés pour atteinte à la sûreté de l'État. L'affaire de l'OJAM marque un tournant dans les luttes politiques antillaises.

Le manifeste de revendications politiques placardé dans les rues en Martinique

Trois ans avant le retour d'Édouard GLISSANT en Martinique en 1965 et, cinq ans avant la création de l'IME (*Institut martiniquais d'études*) en 1967, éclate la retentissante affaire de l'OJAM (*Organisation de la jeunesse anticolonialiste de la Martinique*). Ces 18 jeunes Martiniquais inculpés puis incarcérés pour avoir simplement placardé un manifeste de revendications politiques, ont alors, en grande partie, pour modèle la toute récente expérience du Front antillo-guyanais qu'Édouard GLISSANT avait fondé en 1961 avec Albert BEVILLE, Cosnay MARIE-JOSEPH et l'avocat Marcel MANVILLE - qui défendra, d'ailleurs, les membres de l'OJAM - lors de leurs procès.



--1963 L'affaire de l'OJAM

Un des temps forts de cet affrontement entre [*le camp assimilationniste et le camp de l'autonomie*] fut à partir de 1963, « l'Affaire de l'OJAM », qui restera, durant plus de 2 années, au centre de la vie martiniquaise. Les événements de décembre 59 avaient été le révélateur du rôle que la jeunesse pouvait jouer en vue de faire avancer la société. Elle avait alors spontanément exprimé sa colère devant le racisme, son mécontentement pour la situation qui lui était faite par la politique gouvernementale. Elle voulait le changement pour améliorer ses conditions de vie et pour son épanouissement intellectuel. Mais quelle solution ? Quels moyens ? Tout cela n'était pas encore très clair pour elle. Il faut dire qu'en dehors des associations sportives et de loisirs, la jeunesse n'avait guère de moyens d'expression. [...]

En 1963, paraît le « *Cri des Jeunes* », journal des jeunes communistes - Directeur Edouard. DELEPINE - qui sera fréquemment saisi et poursuivi devant les tribunaux par le Préfet. Le Préfet GROLLEMUND écrit à son Ministre en 1963: « *l'effort déployé (par le PCM) auprès des jeunes des lycées et des autres établissements scolaires est considérable* ». Il importe de souligner l'importance des Associations d'Etudiants Martiniquais en France, qui rassemblent des jeunes d'opinions diverses, mais qui se sont toujours préoccupé des problèmes de leur pays et associé aux luttes anticolonialistes ou démocratiques (défense des libertés etc En 1965, c'est l'Association des Etudiants Martiniquais, surtout constituée de « parisiens », puis sera créée l'Association Générale des Etudiants (AGEM) qui s'efforce de regrouper les étudiants de toutes les Universités et aura même une « antenne » en Martinique.



Comme l'écrit Armand NICOLAS dans Histoire de Martinique (Tome 2), « *L'affrontement entre la jeunesse anticolonialiste et le pouvoir gouvernemental va connaître son point culminant avec l'affaire de l'OJAM* ». Craignant une « algérisation » de ses confettis, le pouvoir central va être intraitable. Intimidations, perquisitions, emprisonnements. La répression va être démesurée au point d'infuser le doute dans les plus hautes sphères du pouvoir quelques mois plus tard. Les maîtres d'œuvre locaux de cette chasse aux subversifs aux premiers rangs desquels se trouvait le préfet GROLLEMUND, n'ont-ils pas, en définitive, charpenté un complot dit du « Mardi-Gras » dont on allait s'apercevoir, au terme de l'instruction, qu'il s'agissait d'un dossier creux.

--Les arrestations

Le 11 février 1963, des gendarmes procèdent à une première arrestation, celle d'Henri ARMONGON, jeune contrôleur des Douanes. Gesner MENCE livre ce que le parquet a écrit dans son exposé des faits pour justifier l'arrestation du jeune ARMONGON : « *Les recherches entreprises en vue d'identifier les chefs de ce mouvement clandestin et de préciser la nature de celui-ci, n'avaient donné aucun résultat, lorsque le 27 janvier 1963, en pleine campagne, sur le bord d'une route, les gendarmes de la brigade de Case-Pilote découvrirent une serviette contenant de nombreux documents se rapportant à l'activité de l'OJAM. L'examen de ces pièces permit de constater qu'elles appartenaient à un nommé ARMONGON Henri...* ». Un de ces documents définirait une stratégie guerrière. C'est sur cette pièce intitulée « *fiche dogmatique et technique* » que va se fonder l'essentiel de l'accusation. « C'était le « complot du Mardi-Gras » raconte Gerner MENCE, puisque, paraît-il, nous projetions de faire péter des bombes durant la mascarade de ce jour de liesse et de joyusetés (...); l'on affirmait que nos armes provenaient de Cuba, attendant dans quelque cache à Case-Pilote où un canot était déjà gréé pour que nos agents aillent à la Dominique débattre de la négociation ; que contact devait être pris avec des révolutionnaires de Saint-Domingue devant se rendre en Martinique. Peut-être pour jeter les bases d'une éventuelle rencontre avec Fidel ou El Ché, nos armuriers désignés ; qu'un maquis était en préparation au lieu dit " *Case brûlée* " dans la campagne de Case-Pilote ». Cette arrestation est suivie de perquisitions et d'une cascade d'arrestations « *Pour alimenter le " complot "*, écrit Armand NICOLAS, *la police poursuit les arrestations : Joseph RENE-CORAIL, artiste, PIERRE DAVIDAS, ouvrier* ». Jusqu'au 11 avril 1963. « *Le Docteur Henri PIED et Marlène HOSPICE (dirigeants de l'AGEM) arrivés d'un navire bananier, sont aussitôt arrêtés puis relâchés. Marlène HOSPICE, présidente de l'AGEM, est refoulée en France, par avion* ».

« **Treize " comploteurs " seront ainsi mis sous les verrous et hors d'état de nuire, selon Michel GROLLEMUND et le parquet** », ironise Gesner MENCE.

--Transférés de nuit vers Paris

Le 8 mai 1963, les jeunes emprisonnés au « 118 » de la rue Victor-Sévère, apprennent le dessaisissement de l'affaire au profit du tribunal de la Seine. Un dessaisissement ordonné « *pour cause de sûreté publique* » le 27 avril 1963 par la Chambre criminelle de la Cour de cassation. Dans la nuit, à 4 heures du matin, le 9 mai 1963, les 13 jeunes sont expédiés en France par avion, menottés sous la surveillance de gardes mobiles. « *L'aéroport du Lamentin est bouclé par un formidable déploiement de forces de gendarmerie*, raconte Armand NICOLAS. *Ni familles, ni épouses, ni avocats n'ont été avertis. Ces méthodes font grandir l'émotion et la réprobation dans l'opinion publique qui parle de " déportation "*, de pression morale sur les jeunes pour les isoler de la sympathie populaire. Les avocats du barreau de Fort-de-France, unanimes, protestent contres les conditions du transfert et le député Aimé CESAIRE pose une question écrite au ministre ». Après un séjour à la prison de la Santé, les jeunes vont être incarcérés à Fresnes où ils vont obtenir aussitôt le régime de prisonniers politiques, moins rigoureux. Ils pourront échanger entre eux.

❖ 12 Juin 1963 : L'affaire du tricot : « On est passé au bord de l'émeute »

Cela s'est passé en juin 1963, en plein déroulement de l'affaire de l'OJAM. Armand NICOLAS raconte : « Rue Lamartine à Fort-de-France, de jeunes lycéens métropolitains s'en prennent à de jeunes Martiniquais à qui ils reprochent de porter les mêmes tricots qu'eux. Les insultes fusent. Une jeune Martiniquaise est molestée. Des heurts se produisent.

La foule s'amasse, se rend devant la préfecture aux cris de « À bas le racisme ! Liberté chez nous ! Libérez les jeunes ! ». L'Hôtel de l'Europe, les magasins tenus par des métropolitains sont lapidés, des voitures endommagées sur la Savane et boulevard de Gaulle. D'importantes forces de gendarmerie prennent position. 3 jeunes Martiniquais sont arrêtés, jugés en flagrant délit : le lycéen Guy HOLO est condamné à un mois de prison ferme pour avoir appelé les gendarmes « lâches ». Guy BIZET, 18 ans, Claude ÉMILE, 35 ans, sont aussi condamnés. En appel, la peine sera réduite et ils seront libérés. Mais 8 autres jeunes ont été écroués. Alors des perquisitions policières sont effectuées, aux domiciles de militants communistes et de la Jeunesse communiste, poursuit Armand NICOLAS. Mais le directeur du-Cri des Jeunes- Lucien CICALISE-MONTAISE est inculqué de « publication avec mauvaise foi de fausses nouvelles, apologie de crimes ou délits, injures et diffamation envers un groupe de personnes tendant à exciter la haine entre citoyens et habitants ».



Armand Nicolas est poursuivi pour les mêmes motifs à cause d'un article de Justice dont il n'est ni le signataire ni le directeur. En réalité, il est le secrétaire général du PCM (depuis le 13 janvier 1963). Ils seront néanmoins condamnés à de lourdes amendes. J. Duclos, chef du groupe communiste au Sénat, interpelle le ministre et lui demande « si l'inculpation des représentants du PC comme complices de tout délit de presse est une notion spécifique et originale du parquet de Fort-de-France ou si elle obéit à des instructions ministérielles ».

« Le PCM, ajoute l'historien Armand Nicolas dans son ouvrage, est rendu responsable des incidents. Le préfet GROLLEMUND rapporte à son ministre : « **Les dirigeants communistes ont démontré, le 12 juin, qu'ils savaient exploiter auprès de cette jeunesse le moindre incident et qu'ils pouvaient très rapidement transformer un monôme d'étudiants en une manifestation organisée et dirigée** ».

Quelques mois plus tard, le tribunal prononçait 7 sursis et 2 acquittements dans cette « Affaire du tricot ». Les condamnations en appel de dirigeants et journalistes communistes allaient être diminuées.

Gesner MENCE *L'Affaire de l'O.J.A.M ou le Complot du Mardi Gras* Editions Désormeaux 2001

Armand NICOLAS *Histoire de la Martinique* (2) André Marc BELVON <https://www.martinique.franceantilles.fr>

❖ 13 mai 1971 : Un contexte social tendu, la visite officielle de Pierre MESMER, la mort brutal de Gérard NOUVET

Il aura eu le tort d'être là, au mauvais moment. Ce jeudi 13 mai 1971, les manifestations organisées à l'appel des syndicats et partis politiques, à Fort-de-France, sont terminées depuis 14 heures environ. Vers 17h45, une grenade lacrymogène atteint un jeune lycéen en pleine tête dans une rue où il n'y a aucune agitation. Un acte gratuit d'un garde mobile perché sur son camion en patrouille. Et resté impuni.

-- Le contexte social

Le contexte social est tendu. Quelques mois plus tôt, le 10 février, une grève générale a paralysé la Martinique. Les employés de la SPDEM, seule productrice d'électricité, les chauffeurs de la TUMA, qui assure le transport urbain à Fort-de-France, les ouvriers du bâtiment, les personnels hospitaliers, notamment du Lamentin, les banques ont manifesté leur mécontentement.

Jean TERRADE Pierre MESMER Michel GROLLEMUND

Ce jeudi 13 mai 1971, Pierre MESSMER, le ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'Outre-mer, est en visite officielle en Martinique depuis 24 heures, après la Guadeloupe. Il est accompagné notamment de Michel GROLLEMUND, secrétaire général des DOM, qui connaît bien la Martinique pour y avoir été préfet de 1960 à 1963. C'est lui qui avait notamment porté le fer contre l'OJAM (organisation de la jeunesse anticolonialiste de la Martinique) et tenté d'expulser 4 fonctionnaires martiniquais jugés trop activistes.



Le temps fort de la journée de ce 13 mai est le discours du ministre devant les élus du Conseil général présidé par Emile MAURICE, maire et conseiller général de Saint-Joseph. Il doit présenter notamment les amendements qui seront apportés au statut départemental

Ce 13 mai, les syndicats et les partis politiques, au premier rang desquels se trouvent le Parti progressiste martiniquais (PPM) et le Parti communiste martiniquais (PCM) appellent à manifester devant le Conseil général. Un mot d'ordre de grève de 24 heures est lancé par les centrales syndicales.

-- La volonté des autorités de mettre au pas toute contestation ; « Veux-tu un sandwich » Gérard NOUVET tué, à bout portant, par une grenade lacrymogène

Le lieu du drame en 2020



A l'angle des rues Lamartine et République, devant un « Prisunic », se trouve un emplacement où les lycéens aiment se retrouver. Ils l'ont baptisé « *Le Sénat* » ou « *La Sorbonne* ».

Ce jeudi 13 mai, il est environ 17 heures. Gérard NOUVET, qui est interne au Lycée Schœlcher, obtient une autorisation de sortie. Il se rend au lieu de ralliement habituel des lycéens internes. Vers 17h45, le centre-ville est toujours calme. Deux camions de patrouille sillonnent les rues. Arrivé à hauteur du groupe de jeunes, un garde mobile, du haut de son camion, décide de lancer une grenade lacrymogène en direction de Gérard NOUVET en lui disant « *Veux-tu un sandwich ?* ». « *Cette cynique interpellation, a telle ou non précédé l'éclatement de la grenade lacrymogène ?* » s'interroge « *Le Progressiste* », organe du PPM, dans son édition du lundi 17 mai 1971. « *Nous ne le saurons peut-être jamais. Non plus si un quolibet avait été lancé en direction du camion des gendarmes* ».

Gérard NOUVET reçoit la grenade lacrymogène en pleine tête. Il s'écroule. A ses côtés, un ami interne comme lui, originaire du Robert comme lui, est blessé par les impacts. Henri MELON, professeur de français, homme de théâtre, arrive quelques instants après, il raconte : « *J'ai vu un jeune ensanglanté qui tenait contre les lèvres un mouchoir taché de sang, à ses côtés, un autre, qui me semblait évanoui* ». C'est Gérard NOUVET. Il est transporté à l'hôpital Clarac. Il est dans le coma. Il meurt vers 5 heures du matin, le vendredi 14 mai.

-- La machine judiciaire va vite se gripper

La machine judiciaire va être lancée, Me Camille DARSIERES se faisant un devoir de faire tomber le coupable. Mais elle va vite se gripper. Le 12 juillet 1972, les attendus d'un arrêt de la chambre d'accusation de Fort-de-France établissent pourtant la responsabilité d'une unité de gardes mobiles. Le procureur de la République va annoncer que l'affaire relève du parquet militaire et non du droit commun. Autant dire que la voie est ouverte pour que ce dossier soit définitivement enterré par la haute autorité militaire. En 1973, ce même procureur s'insurge qu'aucune poursuite n'ait eu lieu. Et il affirme publiquement que « *Gérard NOUVET a été tué à bout portant par un garde mobile. Je dis bien un garde mobile* ». La sanction tombe. Il est muté. Aucun procès n'aura lieu. ***Le dossier Gérard NOUVET est bel et bien enterré.***

André-Marc BELVON FRANCE-ANTILLES Samedi 12 mai 2011

Arrivé à l'angle des rues Lamartine et Schœlcher, j'ai aperçu un attroupement. Je me suis approché jusqu'à la porte du docteur Pigeon. Je vois alors un jeune homme la tête ensanglantée et tenant contre les lèvres un mouchoir taché de sang. Je me souviens l'avoir entendu dire "Nou té là, nou pa menm dit cé missié a ayen"

Témoignage d'Henri MELON Professeur

Ce lycéen n'a pas été tué en tant que lycéen, mais en tant que manifestant. En venant manifester, il devait bien savoir qu'il prenait des risques, ce qui ne lui serait pas arrivé s'il était resté au lycée

Pierre MESSMER Ministre d'Etat chargé des DOM et des TOM

...Tombé sous les balles ou sous la grenade de la police lors du voyage de Pierre MESSMER. [...] Gérard NOUVET prend désormais place dans le long martyrologue de notre peuple, à côté des Martiniquais et des Martiniquaises tombés au cours des siècles, victimes du colonialisme et du sadisme policier.

Aimé CESAIRE Député maire de Fort-de-France

La police fait son travail politique avec un dévouement incontestable. Se sentant protégée et couverte, il semble qu'elle dépasse toutes les limites inimaginables. Le cas type apparaît être l'affaire NOUVET.

Camille DARSIERES Avocat représentant de la famille de Gérard NOUVET

Je me dirigeais de la pharmacie GOUSSARD vers le magasin BATA où je désirais acheter des chaussures. Je traverse la rue de la République qui était parfaitement calme ; les gens qui s'y trouvaient y vaquaient à leurs occupations en toute tranquillité. La circulation était habituelle. Je croise le groupe de jeunes gens qui, tous les jeudis à la même heure sont, soit assis sur le rebord de la pharmacie CHERCHEL-TURIAF, soit debout sur le trottoir. Ils sont une dizaine environ, le nombre que je croise habituellement tous les jeudis à la même heure. Ils sont très calmes, discutent comme d'habitude sans faire de bruits excessifs. Ils sont corrects et me laissent poliment le passage. Je ne remarque ni cailloux, ni tracts, ni nervosité de leur part. Je rentre chez Bata par l'entrée du magasin située rue de la République. Je regarde quelques chaussures lorsque j'entends une déflagration sourde. Je me retourne, vais dans la rue et aperçois deux cars de force de l'ordre. [...] Deuxième déflagration sourde et je vois l'homme en uniforme kaki situé à l'arrière-gauche du camion recharger son fusil lance-grenades dont le canon est à hauteur d'homme.

Témoignage du 20 mai 1971 de **Marie-Madeleine DESCHE** Pharmacienne habitant 20 rue Blénac Fort-de-France

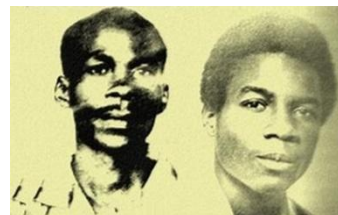
-- Juguler les révoltes par les armes. Une vieille habitude. Le cas : Gérard NOUVET

Gérard NOUVET

Illmany SERIER et Georges MARIE-LOUISE



Dans le contexte actuel aux Antilles, on aurait tort de prendre la tuerie de Chalvet pour une bavure de plus dans l'histoire de ces pays. Les organisations de gauche et d'extrême gauche sont loin d'avoir accordé toute l'importance qu'elles méritent aux circonstances de la mort Illmany SERIER et de Georges MARIE-LOUISE.



Les gendarmes tirent aux Antilles avec une singulière facilité et les responsables s'en sortent avec une facilité encore plus grande, lors même que le crime est signé. Il y a trois ans, en 1971, M. Pierre MESMER, alors ministre des DOM, en visite à la Martinique, avait pu mentir impunément en prétendant que le lycéen Gérard NOUVET avait été tué dans une manifestation. Le Préfet Jean TERRADE avait pu mentir après ses gendarmes et ses policiers, en prétendant, contre toute évidence, qu'il ne savait pas qui avait tiré. Le pouvoir avait poussé l'outrecuidance jusqu'à faire courir le bruit que ce jeune homme avait peut-être été tué par un de ses camarades ou qu'il avait sauté en manipulant maladroitement une charge d'explosifs.

On sait aujourd'hui que les autorités n'ignoraient rien des circonstances de la mort de NOUVET. Un magistrat a révélé en plein prétoire que le lycéen avait été tué par un garde mobile. Un magistrat dans l'exercice de ses fonctions, ne fait pas de telles déclarations à la légère. Mais le garde mobile qui a tué NOUVET court toujours. Un de ceux qui avaient dénoncé le crime, Christian COURBAIN, a été en revanche trainé devant les tribunaux et condamné.



Ni ceux qui ont ordonné le crime, ni ceux qui l'ont caché n'ont été inquiétés.

Aujourd'hui, les mêmes mensonges. Le même cynisme, la même arrogance et le même mépris des travailleurs tiennent lieu d'arguments au pouvoir et à ses larbins. Ils ne nient pas que le crime ait été commis cette fois par les gendarmes. On saurait même, paraît-il, le nom du lieutenant qui commandait le peloton mobile de gendarmerie et celui de l'adjudant-chef qui a ordonné le feu.

Edouard DE LEPINE *Chalvet Février 1974* p: 102-103 Editions Le teneur août 1974

❖ **Février 1974 : Chalvet**



C'est, à l'occasion de revendications portant sur les salaires dans le secteur de la banane, que des incidents sur l'habitation Chalvet, dans la région de Basse-Pointe, prendront une allure dramatique.

Des incidents qui déboucheront sur l'intervention violente des gendarmes et leur affrontement avec les grévistes. Il en coûtera la vie, le 14 février 1974, à un ouvrier agricole de 55 ans, Illmany SERIER, dit RENOR. Une mort qui bouleversera l'opinion.

L'émotion fut à son comble lorsque deux jours plus tard, lors des funérailles d'Illmany, est découvert le cadavre d'un autre ouvrier agricole gréviste, Placide MARIE-LOUISE, âgé seulement de 20 ans. Cette mort, dont les causes n'ont pas été élucidées, va être à l'origine d'une constante interrogation.

La classe politique et les organisations syndicales, des départements d'Outre-mer et de France, vont réagir devant le trouble causé par cette mort, par de nombreuses communications et manifestations.

Il fut notamment demandé l'arrêt des méthodes des forces de l'ordre, le respect des libertés fondamentales et l'absence de toutes discriminations concernant les travailleurs d'outre-mer.

Aux travailleurs s'étaient joints les lycéens protestant contre les violences policières et appuyant leurs revendications.

-- Désespoir des plus pauvres

Il y eut également cette question posée par le député Aimé CESAIRE au ministre des DOM-TOM, Bernard STASI, « *sur les mesures qu'il compte prendre pour mettre un terme à une politique de répression qui semble délibérée, systématique et dictée par l'esprit de caste de patrons de combat* » .

Tandis que le préfet de Martinique, Christian ORSETTI, dépassé par la tournure des événements, déclarait comme pour apaiser le climat social, que les « *responsables du massacre de Basse-Pointe seront recherchés et sanctionnés* ». Mais un « parler préfectoral » qui n'a convaincu personne.

Et pour cause... L'Archevêque de la Martinique, Maurice MARIE-SAINTE, constatait de son côté, « *le désespoir des plus pauvres de plus en plus durement frappés par une situation économique chaque jour plus mauvaise* », recommandait « *le dialogue, l'acceptation de la discussion souvent ardue avec l'autre* » qui, précisait t-il, « *doivent être... les moyens privilégiés de régler les conflits sociaux, malgré les durs sacrifices et les remises en cause fondamentales auxquelles ils peuvent conduire* ». Puis, il invitait à s'interroger « *au fond de leur conscience* », « *ceux qui refusent de modifier les structures économiques qui défavorisent les plus pauvres en faisant du profit l'unique moteur du progrès* ». Ces douloureux événements révélaient donc la situation économique et sociale, les bas salaires, et l'archaïsme des structures de l'époque qui nourrissaient les revendications.

Commencée le 17 janvier 1974, cette grève, désormais appelée « **grève des ouvriers agricoles de Basse-Pointe** » durera 34 jours, puisque ce n'est que **le 19 février qu'était signé un protocole d'accord : l'augmentation salariale revendiquée était acceptée.**

Cette violence dans le secteur professionnel de la banane du Nord de la Martinique aura marqué les esprits et quarante ans après, on s'en souvient encore comme l'un des points forts de la lutte pour l'amélioration du sort des plus démunis des travailleurs martiniquais.

Léon MASTAIL, docteur en Droit 18 02 2014

-- Interview FRANCE-ANTILLES, de Marie-Hélène LEOTIN, publiée pour la première fois en février 2004

« *Je ne veux pas parler de stigmates. Je crois que ce mouvement a été extrêmement positif car, même s'il y a eu deux morts, cette période de lutte sociale a galvanisé le mouvement syndical et en particulier le monde agricole qui a pu, dès la fin de l'année 1974, créer un syndicat baptisé l'UTAM (Union des Travailleurs Agricoles de la Martinique). Ce syndicat est devenu par la suite un mouvement important à côté de la CGTM. Et si aujourd'hui les ouvriers agricoles sont mensualisés, cette bataille pour leurs droits sociaux a bien débuté en 1974.* »

Jean-Luc MEDOUZE 13.02.2014

-- Chalvet 1974 : tout reste à écrire

Un boulevard pour les historiens

Certains historiens ont pourtant marqué leur vif intérêt pour les faits et processus menant à ces événements. L'un des premiers est Édouard DE LEPINE avec un ouvrage non édité à ce jour (*Nota Bene : édité en août 2014*) et composé entre 1974 et 1976. Dans un article du site internet *Montray Kréyol*, intitulé « Chalvet - Février 1974 », il fait mention de legs d'importantes archives à la bibliothèque municipale du Lorrain ; un terrain certainement fertile pour une étude construite de ce fait d'histoire. Par ailleurs, Édouard DE LEPINE a consacré une étude intitulée « La crise de février 1935 à la Martinique », autre temps fort des révoltes prolétariennes du XXe siècle, à mettre en parallèle avec Février 1974. Marie-Hélène LEOTIN a consacré au sujet un fascicule édité par l'association APAL sous le titre « La grève de Janvier-Février 1974 ». Elle signe aussi un article dans *Les Cahiers du Patrimoine* consacrés aux « Révoltes et luttes sociales en Martinique ». Et pour élargir la compréhension de ces faits, Jacques ADELAÏDE MERLANDE a étudié « Les origines du mouvement ouvrier en Martinique, 1870-1900 ».

Beaucoup reste donc à faire dans le champ des études sociales et historiques sur Février 1974.

Marjory ADENET-LOUVET Doctorante en littérature française et comparée UAG 13.02.2014



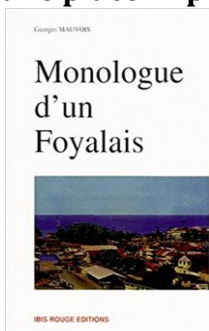
✚ Des textes relatant la situation de la Martinique des années 1948-1960

-- Le journal *JUSTICE*

« Une atroce misère règne chez les travailleurs martiniquais. Les plus touchés sont ceux du bâtiment et de l'agriculture. (...). Avec 800 francs au maximum pour 8 jours, comment faire vivre une famille. Le pain de 700 grammes coûte 50 francs, la viande 250 francs le kilo. Or, ce n'est même pas chaque semaine que l'ouvrier chef de famille a 800 francs. Dans les foyers ouvriers, c'est la mort lente, c'est le rachitisme pour les enfants privés de lait. De nouveau, la sous-alimentation marque sa présence sur les visages. Le pian fait des ravages dans certaines campagnes. De nouveau, comme sous l'Amiral ROBERT [période du blocus causé par la guerre], certains travailleurs ne sortent plus de chez eux faute de pouvoir s'habiller. Un tel état de fait est le résultat du caractère colonial de la Martinique et de la politique de guerre du gouvernement français. La Martinique n'est pas un pays industrialisé. Elle a toujours servi de réserve de matières premières pour les colonialistes de France. Toute notre économie est orientée vers l'exportation ». (...). La Martinique sert aussi de débouché pour les produits manufacturés de France.

JUSTICE, juillet 1948, octobre 1949, mai 1950, et citation tirée du N°46 du 7 décembre 1950

--En Martinique, c'est Georges MAUVOIS, militant communiste et cégétiste d'après-guerre qui témoigne dans ses mémoires de l'intensification de l'activité syndicale, qui prend très vite une place importante dans la vie publique martiniquaise avec l'assimilation



« En quittant la Marine, j'ai aussi retrouvé les PTT. Là-dedans, il y a eu une révolution. Tout est sens dessus dessous. On ne sait plus guère qui est chef, qui est subordonné. On entend couramment dire : ça n'est pas mon travail. Le petit facteur ne rend plus service à la dame du guichet que s'il le veut bien. Entre chefs et exécutants, on se tutoie. L'auteur de ce bouleversement des mœurs, c'était Walter GUITTEAUD. Il avait un culot monstre. Il parlait au chef de service comme si c'était son camarade. Il réclamait tout ce qui lui venait à l'esprit. Il avait monté un syndicat. Pour un oui ou pour un non, les agents menaçaient je vais consulter mon syndicat. Cela faisait peur aux chefs. Avec GUITTEAUD, il y avait deux syndicalistes doués : Etienne VANIN et Henri ABSALON. Ensemble, ils insufflaient dans le personnel un esprit égalitariste. Ils créèrent une

tontine. (...) La loi d'assimilation devait normalement avoir pour conséquence l'intégration du personnel dans les cadres métropolitains. C'était une énorme affaire ».

« *Nous allions cesser d'appartenir à des cadres locaux et prendre rang dans l'administration française. Fini le temps du métrou chef par le seul fait qu'il est métrou.* ».

Georges Eleuthère MAUVOIS *Monologue d'un Foyalais* Ibis Rouge mars 1999

--Le courant anticommuniste dans l'opinion publique, les critiques d'une certaine presse face au militantisme communiste



Dans la Martinique de 1948, il existe également un courant anticommuniste dans l'opinion publique. De ce fait, cette fermeture de l'administration préfectorale à l'activité des militants communistes de la CGT est particulièrement relayée par la presse, lors d'un épisode qui retient lui-même particulièrement l'attention des locaux.

En mars 1948, le conflit social déclenché sur l'habitation BALLY au Carbet s'achève dans le sang,

illustration de l'intensité des tensions sociales inhérentes à l'économie sucrière.

Un affrontement entre des ouvriers grévistes et des gendarmes se solde par la mort de trois ouvriers du côté des premiers et quelques blessés du côté des seconds. Emmenés par des meneurs de la CGT qui veulent faire cesser toute activité sur ladite plantation, des grévistes non armés tentent d'en découdre avec les forces de l'ordre qui sont débordées et tirent sur eux à bout portant. Par suite, *L'Information* et *La Paix* regrettent le dénouement déplorable de cette grève, non sans stigmatiser l'activité des militants communistes de la CGT. En effet, les commentaires soutiennent très vivement la fermeté manifestée par le préfet TROUILLE et on affirme que ces militants sont les uniques responsables du sang coulé.

Maël LAVENAIRE *Décolonisation et changement social aux Antilles française* De l'assimilation à la

« Départementalisation » socio-histoire d'une construction paradoxale (1946-1961)

Journal La Paix



« On sait que le seul fait de l'action donne satisfaction aux ouvriers, mais on se trompe si l'on pense que ce résultat immédiat n'est pas trop chèrement payé. »

Karl MARX

« Dans une société fondée sur le pouvoir de l'argent, dans une société où les masses laborieuses végètent dans la misère, tandis que quelques poignées de riches ne savent être que des parasites, il ne peut y avoir que de « liberté » réelle et véritable. »

Vladimir Ilitch LENINE

« Le premier des droits de l'homme, c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété, la liberté de la pensée, la liberté du travail. »

Jean JAURES

« ... Mais quelle que soit la communauté de sentiment qui nous rattache indissolublement à la Mère Patrie, notre vie économique, politique, sociale, se déroule dans un cadre qui lui est propre. »

La preuve en est qu'on peut faire cette constatation que ce n'est pas toujours par les gouvernements les plus libéraux que nous avons été le plus libéralement traités : par exemple, l'Empire nous avait donné, avec le Sénatus-consulte de 1866, des libertés qui ont été fort réduites sous la III^{ème} République.

Dans le domaine économique, même observation : c'est quand notre Métropole se trouvait, durant et après la guerre, aux prises avec les plus grandes difficultés, que nous avons connu le maximum de prospérité.

Si nous sommes français avant tout, nous sommes également martiniquais, et il nous faut envisager bien des choses sous l'angle de notre propre activité. »

« Nous sommes français, mais français, d'un continent qui ne l'est pas »

Victor SEVERE conférence au Théâtre Municipal de Fort-de-France le 4 septembre 1934

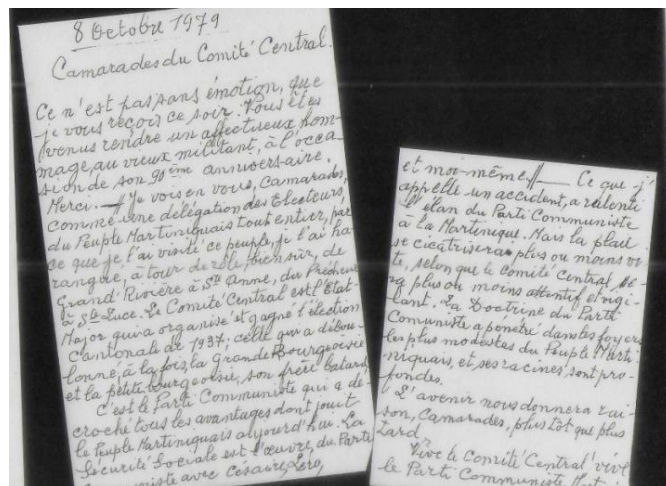
❖ 8 octobre 1979, BISSOL et son Parti : son accueil, le jour de ses 90 ans, son témoignage écrit

Lettre manuscrite de Léopold BISSOL

A l'occasion de son 90^{ème} anniversaire, le 8 octobre 1979, une délégation du Comité Central, conduite par le Secrétaire Général Armand NICOLAS rendit visite en son domicile à notre camarade Léopold BISSOL, pour lui présenter les félicitations et les vœux du Parti.

Nous avons prévenu BISSOL de cette visite. Aussi nous accueillit-il avec un petit speech que, comme d'habitude il avait écrit.

Nous publions ce document, un des derniers écrits de sa main, qui témoigne de son amour pour son Parti et pour son peuple, et de sa confiance en l'avenir.

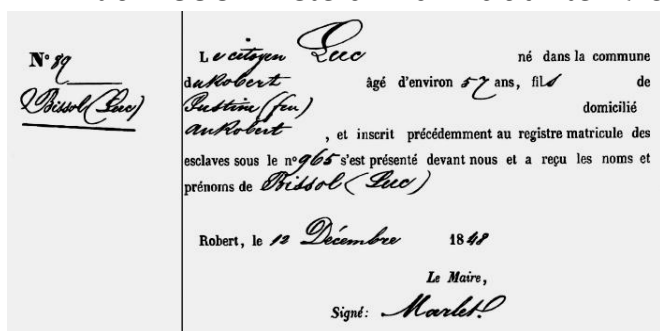


« C'est quoi une vie d'homme ? C'est le combat de l'ombre et de la lumière... C'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur... Je suis du côté de l'espérance, mais d'une espérance conquise, lucide, hors de toute naïveté. »

Aimé CESAIRE

DOCUMENTS GENEALOGIQUES : Ascendance et fiche de **Léopold Démétrius BISSOL**

Luc BISSOL Acte d'individualité N°89 délivré le 12 décembre 1848 au Robert (97231)



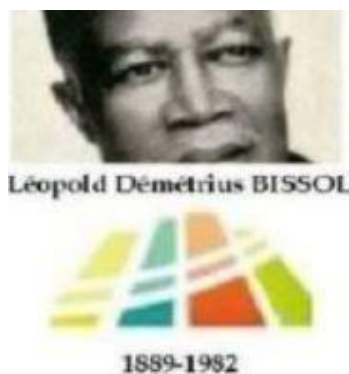
Luc fils de **Justin** (feu) inscrit au registre des esclaves sous le N°965 s'est présenté devant nous et a reçu les Noms et prénoms de **BISSOL Luc** Le 12 décembre 1848

Luc BISSOL 14 **MERLAND Maximaine** 15
Naissance 1792
Décès 10 novembre 1869 26 septembre 1884
au Robert

BISSOL Alix 7
Naissance 1840 Lamentin (Le)

BISSOL Nelcine 3
Naissance 1858
Décès 19 août 1891 au Robert

BISSOL Démétrius " Léopold " 1
Naissance 8 octobre 1889
Décès 10 septembre 1982 à Fort-de-France



Démétrius "Léopold" BISSOL voit le jour le mardi 8 octobre 1889 à 6 heures à Robert (97231)

Il est le fils légitime de **Nelcine BISSOL** dite **Nelcina** âgée de 31 ans.

A sa naissance il a plusieurs sœurs

: **Eustoquie Albine "Aline"** dite **Liline** (née en 1881)

: **Constantine** (née en 1887)

Orphelin de mère à 2 ans (morte dans le cyclone du 18 août 1891 qui ravagea Saint-Pierre et Fort-de-France, et dont on dit qu'il aurait fait 700 morts en Martinique)

Sa mère **Nelcine** meurt le 19 août 1891, **Démétrius** est âgé de 22 mois

Il s'unit avec **Marguerite Marie MARIE-JOSEPHINE** (1890-1998), Couturière, fille légitime de **Euphrasie Léocadie MARIE-JOSEPHINE**.

Ce couple aura huit enfants

-- **Hugues "Léon"** né en 1918

-- **Paul "Félix"** né en 1920

-- **Nelcina Marie-Philippe** née en 1922

-- **Marie Euphrasie David "Berthe"** née en 1924

-- **Gilbert Corneille** né en 1926

-- **Marcelline "Céline"** née en 1928

-- **Tiburce Victor "Louis"** né en 1930

-- **Février Marie** née en 1931

Ils se marient le samedi 23 juin 1917 à Fort-de-France (97200) Acte N°77

Démétrius Léopold BISSOL est décédé le 10 septembre 1982 à 8 heures, à l'âge de 92 ans, à Fort-de-France (97200) Acte N° 609

Sources : **Marc LOUIS-MARIE**, petit fils de Léopold D. BISSOL

BIBLIOGRAPHIE Sources historiques : Articles, revues, brochures...

- Lucien ABENON, BEGOT Danielle, SAINTON Jean-Pierre**, « *Construire l'Histoire Antillaise* » (sous la direction de...) Paris, CTHS-Histoire, 2002
- René ACHEEN** Préface du livre « *Le préjugé de races aux Antilles* » de G SOUQUET-BASIEGE étude historique -- Le Propagateur 1883 – Désormeaux L'Harmattan 1979 --
- Jacques ADELAÏDE-MERLANDE**, « *Les origines du mouvement ouvrier en Martinique 1870-1900* » Paris Karthala 2000 cf : Les cahiers du Cerag N° 26 Fort-de-France 1972
- Jacques ADELAÏDE-MERLANDE**, (sous la direction de...) L'Historial Antillais, tome IV Pointe-à-Pitre, éditions Dajani, 1981
- François AFFERGAN** « *Anthropologie à la Martinique* » Presses de la Fondation des Sciences Politiques Paris 1983
- David ALLIOT** « *Le communisme est à l'ordre du jour. "Aimé Césaire et le PCF, de l'engagement à la rupture 1935-1957"* » édité par Imprimerie Sagim à Nanterre (Hauts de Seine) janvier 2013
- Philippe de BALEINE** « *Les danseuses de la France* » Editions Plon Paris 1980
- André-Marc BELVON** « *Fêtes du Tricentenaire : le sens d'une époque (1-2)* » Mémoire sensible FRANCE-ANTILLES du 10 et 17 décembre 2021
- Pascal BLANCHARD Nicolas BANCEL et Sandrine LEMAIRE** « *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial* » Paris La Découverte 2005
- Alain-Philippe BLERALD** « *Négritude et politique aux Antilles* » Editions Caribéennes janvier 1981
- Alain-Philippe BLERALD** « *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVII^{ème} siècle à nos jours* » Paris ; Karthala, 1986
- Alain-Philippe BLERALD** (Auteur) **Georges LAVAU** (Préfacer) « *La question nationale en Guadeloupe et en Martinique : Essai sur l'histoire politique* » Paris L'Harmattan 1^{er} janvier 1988
- Jean-Luc BOILLEAU** « *Conflit et lien social. La rivalité contre la domination* » La Découverte/Mauss 1995
- Rolande BOSPHORE** « *Militants et militantismes communistes à la Martinique 1920-1971* » Ibis Rouge Editions septembre 2015
- Germain BOUKSON et Bertrand EDOUARD** « *Les Antilles en question : Assimilation et conflits de culture dans les DOM, approche psychologique et psychiatrique de la relation transculturelle* » Editions Désormeaux janvier 1972
- Jean-Paul BRUNET** « *Histoire du parti communiste français* » PUF Paris collection "Que sais-je ?" 1986
- Jean-Paul BRUNET** « *Histoire du socialisme en France* » PUF Paris collection "Que sais-je ?" 1989
- Jean-Paul BRUNET** « *Gaston Monnerville 1897-1991 Un destin d'exception* » Ibis Rouge Editions 2013
- Gérard BULIN-XAVIER** « *L'humanité reconquise* » Essai Ibis Rouge Editions 2000
- Richard BURTON** « *La famille coloniale. La Martinique et la Mère-Patrie 1789-1992* » Paris L'Harmattan 1994
- Paul BUTEL** « *Histoire des Antilles françaises, XVII^e-XX^e siècle* » Chapitre 10 : -- "Les Antilles de 1900 à 1946" – Paris Perrin 2002
- Philippe BUTON** « *Les générations communistes* » in Vingt siècle Revue d'histoire N°22 1989 p. 81-92
- Philippe CABIN** « *Les intellectuels et le marxisme* » in Sciences Humaines 2010
- Marcel CHATILLON et Jean-Claude NARDIN** « *De la découverte à l'émancipation. Trois siècles et demi d'histoire antillaise* » Paris Bibliothèque Mazarine 1998
- Christine CHIVALLON** « *Guadeloupe et Martinique en lutte contre la "profitation" : du caractère nouveau d'une histoire ancienne* » in JS/SJ 2010
- Fred CONSTANT** « *La retraite aux flambeaux. Société et politique en Martinique* » Paris, Editions Caribéennes, 1988
- Solange CONTOUR** « *Fort-de-France au début du siècle* » Paris L'Harmattan 1994
- Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR** « *Histoire du Parti communiste français* » Paris PUF 1995
- Jean CRUSOL** « *Les îles à sucre de la colonisation à la mondialisation* » Paris Les Perséides 2007
- Justin DANIEL** « *Les îles Caraïbes. Modèles politiques et stratégies de développement* » (sous la direction de ...) Fort-de-France Karthala CRPLC 1996

Justin DANIEL et Carine DAVID préface de **Jacques ZILLER** « 75 ans de départementalisation Outre-mer. Bilan et perspectives de l'uniformité à la différenciation » Paris L'Harmattan septembre 2021

Camille DARSIERES « *Les origines de la nation martiniquaise* » Editions Emile Désormeaux 1974

Camille DARSIERES « *Joseph LAGROSILLIERE socialiste colonial - Les années pures 1872-1919* Tome 1 Editions Désormeaux Fort-de-France mai 1996
- *Les années dures 1920-1931* Tome 2 Editions L'Harmattan Paris janvier 2008
- *La Remontée 1932-1950* Tome 3

Bernard DAVID « *Les origines de la population martiniquaise au fil des ans (1635-1902)* » mémoires de la Société d'Histoire de la Martinique N°3 1973

Philippe DEWITTE « *Les mouvements nègres en France 1915-1939* » Paris L'Harmattan 1989

Guy DUBREUIL « *La famille martiniquaise : Analyse et dynamique* » Centre de Recherches Caraïbes Université de Montréal 1965

Max-Auguste DUFRENOT « *Nous fils de nos Ancêtres. Etat des lieux. Etats des hommes* » éditions Désormeaux 1^{er} trimestre 2000

Jacques DUMONT « *L'Amère patrie. Histoire des Antilles françaises au XX^{ème} siècle* » Paris Fayard 2010

Les « Emeutes de décembre 1959 » en Martinique <http://polices.mobilis.free.fr/crs/1959Martinique>

Yvon FARRAUDIERE « *La crise du sucre à la fin du XIX^{ème} siècle* » in Les cahiers d'Eghin N° 4-5 Fort-de-France 1992

Jacques FAUVET « *La VI^{ème} République* » collection "Les grandes études contemporaines " Paris Librairie Arthème Fayard 1959

Fédération Socialiste de la Martinique : <http://martinique.parti-socialiste.fr>

Mathieu GAMA auteur **Ernest PEPIN** préface « *Le jour où les Antilles feront peuple* » AFNIL juillet 2020

Raymond GAMA et Jean-Pierre SAINTON « *Mé 67* » Editions Lespwisavann Port-Louis 97117 mai 2011

Jean-Christophe GAY « *L'Outre-mer français. Un espace singulier* » Paris Belin Sup 2003

Rosan GIRARD « *Les chemins de l'émancipation humaine* » édité par l'Auteur mai 1998

Edouard GLISSANT « *Le discours antillais* » Editions du Seuil Paris 1981

Henri GRIMAL « *La décolonisation 1919-1963* » Paris Armand Colin 1970

Groupe Révolution Socialiste (IV^{ème} Internationale trotskiste franquiste) « *Courbain contre Messmer, procès colonial* » brochure 32 pages supplément à "Libération Antilles-Guyane" N°4 1972

Daniel GUERIN (Auteur) **Aimé CESAIRE** (Préfacier) « *Les Antilles décolonisées* » Présence africaine 1956

Historial antillais Encyclopédie en 6 volumes Editions Dajani Fort-de-France 1979-1981

Laurent JALABERT « *La Colonisation sans nom. La Martinique de 1960 à nos jours* » Paris Rivages des Xantons 2007

JUSTICE « -- *Nos candidats, BISSOL, Militant syndicaliste* -- » 4 octobre 1937

Edith KOVATS-BEAUDOUX « *Les Blancs créoles de la Martinique. Une minorité dominante* » Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle Lettres et Sciences-Humaines Paris 1969 éditions L'Harmattan janvier 2013

Annie KRIEDEL « *Les communistes français 1920-1970* » Paris éditions du Seuil 1985

Joseph Samuel LAGROSILLIERE « *Le parti socialiste et la question coloniale* » Fédération socialiste de la Martinique Paris, Editions de "La Griffes" 1927

Silyane LARCHER « *L'Autre citoyen. L'idéal républicain et les Antilles après l'esclavage* » Paris Colin 2014

Marc LAZAR « *Le communisme, une passion française* » Paris éditions Perrin 2005

Julien Michel LEIRIS « *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe* » (1955) réédition Paris Gallimard/UNESCO 1987

Marie-Hélène LEOTIN « *Martinique. 50 ans de départementalisation 1946-1966* » brochure APAL production 1997

Marie-Hélène LEOTIN « *Martinique : La grève de février 1900* » APAL Production mars 2000

Marie-Hélène LEOTIN « *Habiter le monde. Martinique 1946-2006* » Ibis Rouge Editions 2008

Serge LETCHIMY « *Discours sur l'autonomie* » Fort-de-France Ibis Rouge Editions 2002

Julie LIRUS « *Identité antillaise* » Editions Caribéennes janvier 1979 -- L'Harmattan mai 2000

Louis DE LUCY DE FOSSARIEU dit Louison « *Journal d'un béké* » avril 2000

Marcel MANVILLE « *Les Antilles sans fard* » Paris L'Harmattan 1992

- Marcel MANVILLE** « *Périssent les colonies* » in *Le Monde Diplomatique* avril 1998 p. 16-17
- Gabriel MARION** « *L'Outre-mer français : de la domination à la reconnaissance* » in *Pouvoirs* N° 113 2005/2 p. 21-35
- Raymond MASSAL** « *La vie politique à la Martinique de juillet 1943 à mars 1946* » Mémoire de maîtrise Université de Toulouse le Mirail 1979
- Georges Eleuthère MAUVOIS** « *Monologue d'un Foyalais* » Editions Ibis Rouge mars 1999
- Georges Eleuthère MAUVOIS** « *Château Aubéry* » Fort-de-France K éditions 2008
- Georges Eleuthère MAUVOIS** « *Georges Gratiant : un avocat dans le siècle* » Fort-de-France K éditions 2009
- Georges Eleuthère MAUVOIS** « *Victor Sévère : de Fonds-Boucher à Morne-Choiseul* » récit Fort-de-France K Editions 2013
- Gesner MENCE** « *L'Affaire de l'OJAM ou le complot du mardi gras* » éditions Désormeaux avril 2001
- Geneviève MENIL** « *René Ménil. Pour l'émancipation et l'identité du peuple martiniquais* » Paris L'Harmattan 2008
- René MENIL** « *Tracées. Identité, négritude esthétique aux Antilles* » Paris Editions Robert Laffont 1981
- Pierre MIQUEL** « *La Troisième République* » Paris Fayard 1989
- Jean-Paul MOLINART** « *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF* » Thonon-les-Bains l'Albatros 1991
- Jules MONNEROT** « *Ballades défendues an l'an quarante et un et Propos à bâtons rompus* » brochure Fort-de-France 1945
- William F.S MILES** « *De la politique à la Martinique. Paradoxe au paradis* » Paris L'Harmattan 1992
- Armand NICOLAS** « *Histoire de la Martinique 1848-1939* » Tome 2 Paris L'Harmattan 1996
- Armand NICOLAS** « *Histoire de la Martinique 1939-1971* » Tome 3 Paris L'Harmattan 1998
- Parti Communiste Martiniquais** « *Léopold Démétrius BISSOL. Sa vie, son combat* » Société d'Imprimerie Martiniquaise rue André Alier - Terres-Sainville - 97200 Fort-de-France Janvier 1983
- Parti Communiste Martiniquais** <http://fr.wikipedia.org/wiki/Parti-communiste-martiniquais>
- Parti Progressiste Martiniquais** <https://wikimonde.com/article/Parti-progressiste-martiniquais>
- Louis-Georges PLACIDE** « *Les événements de décembre 1959 en Martinique, un repère historique* » Paris L'Harmattan 2009
- Justinien RAYMOND** historien du socialisme « *Joseph Marie Samuel LAGROSILLIERE* » Maitron : <http://une-autre-histoire.org/joseph-lagrosilliere-biographie>
- Pierre ROSANVALLON** « *La nouvelle question sociale : Repenser l'Etat-providence* » Seuil Paris 1995
- Jean-Pierre SAINTON** « *La décolonisation improbable. Cultures politiques et Conjonctures en Guadeloupe et en Martinique (1943-1967)* » Pointe-à-Pitre Editions Jasor 2010
- SALAVINA (Virgile SAVANE)** « *Saint-Pierre la Venise tropicale 1870-1902* » Editions Caribéennes 1986
- Siméon SALPETRIER** « *La France et ses DOM. La grande imposture* » éditions Désormeaux 2006
- Dominique SCHNAPPER** « *La communauté des citoyens : Sur l'idée moderne de la Nation* » Essai Paris Gallimard septembre 1991
- Marc SEFIL** « *Evolution institutionnelle et politique des Antilles, le cas de la Martinique* » Guyane Matoury Editions Ibis Rouge 2003
- Juliette SMERALDA** « *Philibert Duféal. Militant communiste et syndicaliste martiniquais* » K éditions 2009
- Dominique TAFFIN** « *Citoyenneté, nationalité et créolisation à travers le cas des indiens de la Martinique (1885-1945)* » in *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe* p. 111-137 N° 138-139 2004
- Arnaud TEYSSIER** « *Histoire politique de La V^{ème} République* » : 1958-2011 » Paris Perrin 2011
- Jean-Emile VIE** « *Faut-il abandonner les DOM ?* » Economica Paris 1978
- Jean-Claude WILLIAM** « *du brouillage. Droite et gauche en Martinique* » in *Pouvoirs dans la Caraïbe* 2007 /15 p.121-149
- Michel YANG-TING (Auteur) Léon-Laurent VALERE (Préfacier)** « *Vrai ou faux développement dans les DOM* » Librairie Relouzat Fort-de-France 1968
- Charles ZORGRIBE** « *Le monde depuis 1945* » Paris PUF 1982